60¢

La Liberté

Volume 76 n° 48 Saint-Boniface, du 23 février au 1er mars 1990

Cultiver son esprit d'entreprise

90% des emplois créés dans les années 80 l'ont été dans les PME. Guy Lavigueur, président de la Banque fédérale de développement est venu présenter les nouveaux atouts des petites et moyennes entreprises devant la nouvelle Chambre de commerce de Saint-Boniface.
Lire page 6.

La semaine des scouts et des guides

Les scouts et les guides francophones sont environ 50 000 au Canada et un peu plus de 300 au Manitoba. Le bilan après la crise de l'automne.
Lire pages 12 et 13.

Chanter pour les enfants

Carmen Campagne a trouvé une nouvelle voie dans la musique. Son premier disque pour les enfants fait un tabac, et son second promet.
Lire page 16.

Citation de la semaine

«Il y a eu moins de sacrage, moins de bataillage et moins de devoir de faits !»

Lorsque les filles ont été admises au Collège Mathieu de Gravelbourg, l'ambiance a changé raconte Jacques Lavack, aujourd'hui au CCFM. Samedi 24 février, de 9h à 13h, les anciens de Saskatchewan et d'ailleurs se retrouvent pour 4 heures de télévision en soutien au Collège. **Lire page 25.**

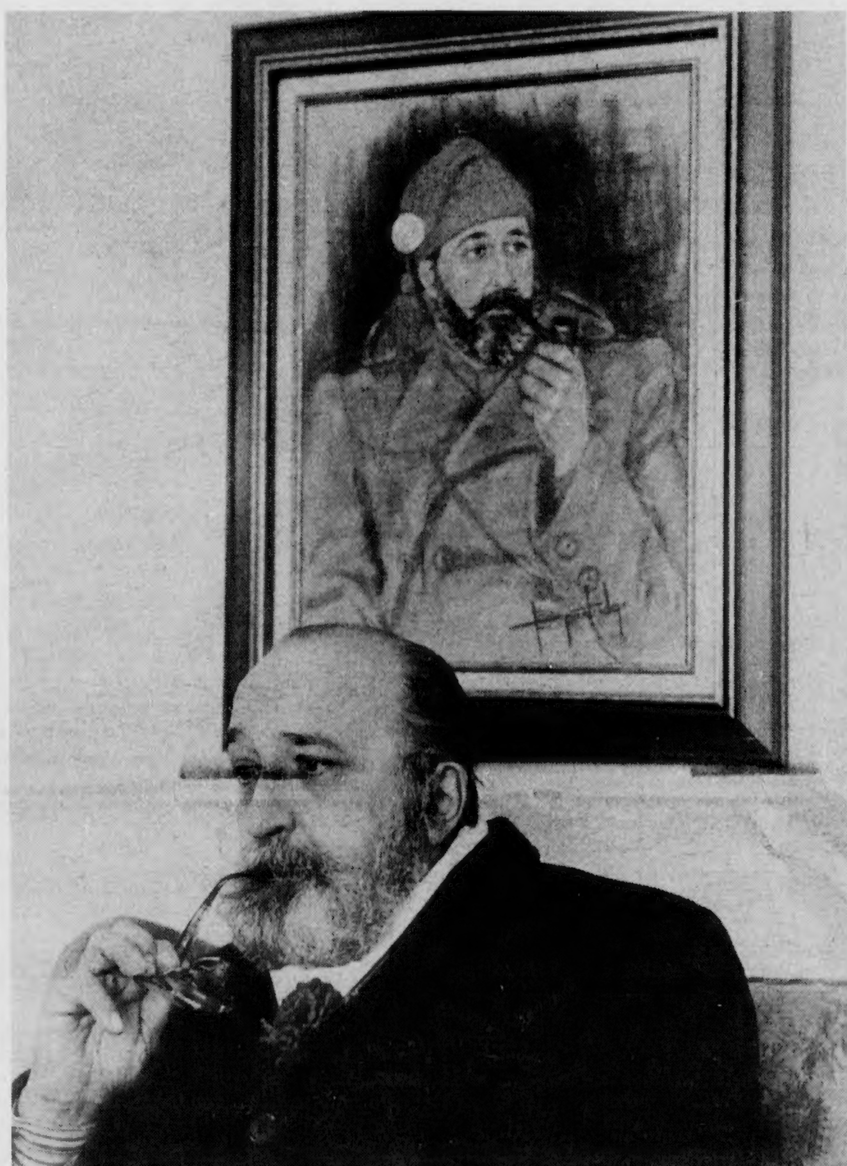


photo: Bernard Bocquel

1979 - Un moment de réflexion après la décision de la Cour suprême du Canada.

Hommage à Georges Forest

La disparition soudaine de Georges Forest, le Franco-Manitobain qui n'avait pas peur de prendre de fortes positions de principe, laisse déjà un grand vide, reconnu par plus d'un critique d'hier.

La Liberté a tenu à rendre un hommage à cette personnalité manitobaine qui a acquis de son vivant une stature nationale et une place dans les livres d'histoire du Canada.

En effet, Georges Forest aura été de ceux et celles capables, à force de courage, d'influencer le cours de l'histoire.

Lire l'éditorial de Bernard Bocquel en page 4 et l'hommage préparé par Philippe Descamps et Laurent Gimenez en pages 8 et 9.

Révision de la Loi scolaire :

Ça pourrait bouger

Le gouvernement provincial est prêt à «considérer» des changements à la loi scolaire, a indiqué le premier ministre Gary Filmon aux représentants de la communauté franco-manitobaine mardi 20 février.

Cette rencontre faisait suite au récent jugement de la Cour d'appel du Manitoba qui ne donnait pas aux francophones le droit de gestion des écoles françaises, mais qui soulignait néanmoins la nécessité de modifier certains aspects de la loi scolaire.

Commentaire du président de la SFM, Raymond Bisson, qui faisait partie de la délégation qui réunissait parents, enseignants, commissaires et jeunes: «C'est clair, le gouvernement fait preuve d'une ouverture d'esprit. Il cherche une solution, on parle de la prochaine session».

Toutefois, Gary Filmon est resté vague. Avant de s'engager, il veut d'abord entendre les recommandations de son ministre de l'Éducation sur les changements qui devraient être apportés à la loi scolaire pour respecter l'avis des juges.

La Cour d'appel avait estimé, par exemple, que l'accès à l'école française ne devait pas dépendre d'un nombre minimum d'élèves. (la loi scolaire en exige 23 pour former une classe).

Par ailleurs, il n'est pas acquis que le gouvernement provincial acceptera l'idée d'établir un comité mixte (représentants du gouvernement et de la communauté) chargé de proposer des modifications à la loi scolaire.

Gary Filmon a cependant lancé à la délégation franco-manitobaine: «Si on traîne les pieds, laissez-nous le savoir!».

Bernard BOCQUEL

L'Ile-du-Prince-Édouard accorde la gestion scolaire.
Voir Page 11.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée.

Le journal de l'année 1984, 1985, 1986, 1987, 1988 de

APF Association de la presse francophone

Heures de bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressé à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.

Téléphone: (204) 237-4823.

Télécopieur: (204) 231-1998.

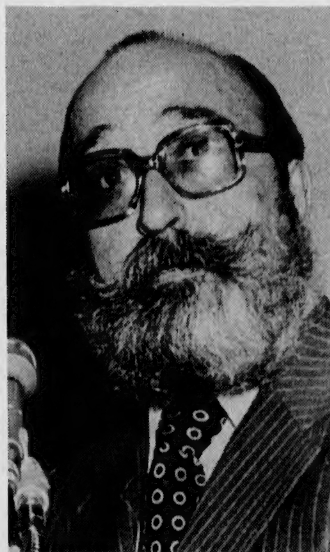
La Liberté est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE



Hommage à Georges Forest. Pages 4, 8 et 9.

Le MANITOBA de A à Z

Au Canada

Des sociétés de la Couronne payantes

Les sociétés de la Couronne qui réalisent un profit devront maintenant payer des ristournes au gouvernement fédéral, a annoncé le ministre des Finances, Michael Wilson, lors de la présentation de son sixième budget. Ces ristournes devraient, durant les deux prochaines années, fournir plus de 150 millions de dollars au gouvernement fédéral.

Achetez Pétro-Canada

Pétro-Canada n'est qu'une de quelque six sociétés de la Couronne fédérales qui seront mises en vente durant l'année. Créée en 1976 par le gouvernement libéral de Pierre Trudeau, Pétro-Canada vaut 4,2 milliards de dollars. Le gouvernement canadien a investi dans Pétro Canada plus de 4,7 milliards de dollars entre 1977 et 1985.

Augmentation des impôts personnels

Michael Wilson n'a pas annoncé de nouveaux impôts dans son budget du 20 février. Par contre, les impôts sur les salaires vont tout de même augmenter. L'augmentation, qui doit ramener 4,6 milliards de dollars en plus pour le gouvernement fédéral cette année, avait été prévue déjà l'année dernière, lors de la présentation du budget wilsonnien de 1989.

L'importance des contribuables canadiens

Les impôts personnels sont toujours la plus importante source de revenus pour le gouvernement fédéral. Les impôts prélevés sur les salaires représentent 46,9% des revenus du fédéral. Les impôts sur les sociétés représentent 10,4% des revenus; les cotisations d'assurance chômage 10,6%, la taxe de vente fédérale 13,6%, et les taxes douanières 10%.

Un premier bilan du 21e Festival du Voyageur

Moins de boisson et plus de qualité

Le Festival du Voyageur 1990 a attiré «autant de personnes que l'an passé, soit 200 000», estime son directeur général, Louis Paquin, qui souligne qu'il serait «difficile d'accueillir plus de monde».



photo: Hubert Pantel

Cette année, le Festival du Voyageur attendait quelque 14 000 jeunes dans le cadre de son programme scolaire : il y en a eu 15 600.

Le directeur depuis les 4 dernières années ne pense pas que le Festival a plafonné au Manitoba, mais qu'il faut maintenant passer à une autre étape. «Tout le monde est conscient que le Festival a dorénavant atteint un certain niveau. Et que pour aller plus loin, il faudra le partnership du privé et des gouvernements».

«Des compagnies privées sont déjà très favorables et les réactions des politiciens comme Gary Filmon ou Bonnie Mitchelson (ministre de la Culture) lorsqu'ils viennent au Festival sont très positives. Je suis très optimiste pour l'avenir du Festival».

Cet optimisme, Louis Paquin le trouve aussi dans ce qu'il pense être le «point fort» de la 21e édition de la fête d'hiver: «Cette année, pour la première fois, on a mis sur papier notre approche linguistique, en demandant clairement aux artistes de s'adresser au public en français et d'ajouter quelques mots en anglais pour reconnaître la présence des anglophones».

«Ça, c'est pour éliminer les inquiétudes des gens qui croient que si le Festival grandit, il deviendra trop anglais. Ce n'est tout simplement pas vrai. La direction est maintenant clairement exprimée par les bénévoles (4 000, dont 1000 bénévoles-leaders): d'accord pour accueillir un maximum de Winnipégois au Festival et d'accord pour que l'élément francophone reste primordial».

Louis Paquin est aussi satisfait des réactions du public aux activités proposées par le Festival: «On a eu beaucoup de commentaires sur les produits offerts. Les gens sont de plus en plus satisfaits de la qualité des spectacles, de l'accueil, des informations fournies».

Un changement côté public à souligner: les festivaleux boivent de moins en moins, en bonne partie à cause des lois sur l'ivresse au volant, semble-t-il. Cela représente certes une perte de revenus, mais Louis Paquin ne veut voir que l'aspect positif de cette nouvelle tendance des dernières années:

«C'est encourageant de savoir que les gens viennent pour le contenu du Festival, pas juste pour boire. La boisson, ça devient de plus en plus un service plutôt que la raison d'être».

Parmi les changements considérés, notons la volonté d'utiliser encore plus le théâtre, la chanson et la danse pour populariser l'histoire. Louis Paquin veut aussi présenter plus de groupes musicaux spécialisés dans un genre de musique, de manière à ce que le public sache à quoi s'attendre précisément.

Bernard BOCQUEL

La fête est déficitaire, mais:

Profits probables

Comme toujours après la semaine du Festival, une question s'impose: le budget a-t-il été respecté?

Réponse de Noël Joyal, membre du conseil d'administration du Festival du Voyageur: «La fête est normalement déficitaire, et on s'attend à ce qu'elle le soit encore cette année. Mais sur l'ensemble de nos opérations, nous pensons faire un profit».

L'ensemble des opérations, cela veut dire surtout l'argent généré par la salle polyvalente du Rendez-Vous, dont l'exercice financier se termine fin avril. L'an dernier, le Rendez-Vous avait permis au Festival d'afficher un profit d'environ 85 000$.

Un montant similaire est budgeté pour l'exercice financier 89-90 et les responsables du Festival pensent que les profits pourraient tourner autour de 80 000$. La réponse sera officiellement connue, comme chaque année, lors de l'assemblée annuelle, qui se tiendra en juin.

Rappelons que le budget total du Festival (Rendez-Vous + la fête) s'élève à 3,6 millions de dollars. Le Festival est une vraie machine qui emploie jusqu'à 150 personnes.

Georges Forest le fidèle

La coïncidence était dans tous les esprits: Georges Forest, une des âmes fondatrices du Festival du Voyageur, meurt en plein Festival, au coeur de la célébration par excellence de la vitalité des Canadiens français du Manitoba.

Une mort en forme de symbole qui n'aura pas échappé aux Manitobains, aussi bien francophones qu'anglophones, familiers des combats de ce personnage. Une fois encore, une ultime fois, Georges Forest aura donc réussi à frapper les imaginations.

Voilà bien une bonne vingtaine d'années que le natif de La Salle s'employait à lutter publiquement pour les intérêts de la francophonie manitobaine, pour défendre sa conception du Canada. Ainsi, on associe immédiatement son nom à la bataille, fin des années 60, pour préserver l'intégrité d'un Saint-Boniface qui menaçait d'être noyé dans la mer d'un grand Winnipeg unilingue.

Cette bataille, Georges Forest l'avait menée avec courage et obstination, deux traits de caractère qui l'ont conduit quelques années plus tard, en 1976, à refuser de payer une contravention unilingue à Saint-Boniface, car elle contrevenait aux dispositions incluses dans la loi sur Winnipeg pour, justement, garantir des services en français dans certains quartiers de la capitale.

Quand Georges Forest a pris cette décision, il ne savait évidemment pas qu'il s'assurait une place dans les futurs livres d'histoire du Manitoba et du Canada. Il voulait simplement que Winnipeg respecte la parole donnée à la ville de Saint-Boniface au moment de l'amalgamation, en publiant des contraventions bilingues. Ce fameux jour de février 1976, on était très loin de la décision historique de la Cour suprême du Canada de décembre 1979, point de départ de l'existence OFFICIELLE de la francophonie manitobaine au XXe siècle.

ÉDITORIAL

C'est dire si son refus de se plier à l'autorité aveugle permet de faire ressortir, au-delà de toutes ses qualités de courage et d'abnégation, une constante chez cet homme hors du commun: la volonté de se tenir debout, quitte à affronter les contre-courants, pour rester fidèle aux racines, au prix de l'incompréhension et des quolibets occasionnels.

Et c'est cette volonté de fidélité à ses idées, alliée à une ténacité rare, qui mérite de passer à la postérité. Mieux: qui peuvent assurer sa postérité. Car, que l'on fût d'accord ou pas avec ses conceptions de la francophonie canadienne, Georges Forest forçait le respect, justement à cause de la force de son engagement humain.

Dans cet esprit, et sans céder à la facilité en le sacrant «visionnaire», on peut sans hésiter présenter Georges Forest comme un symbole canadien. Parce que le Canada, n'en déplaise à quelques municipalités ontariennes ou manitobaines qui s'agitent en ce moment, c'est un des rares pays où on a le droit linguistique d'être officiellement minoritaires.

Et minoritaire, en dépit de certaines idées de la francophonie, ce n'est pas une tare, mais une belle façon d'enrichir son existence et celle des autres, à condition bien sûr que l'on soit prêt à donner un sens, fût-il personnel, à sa dimension minoritaire.

Georges Forest a fait plus d'une fois l'éclatante démonstration qu'il avait choisi de donner un sens à sa vie de minoritaire. Sa mémoire mérite que le vide qu'il laisse soit mille fois comblé.

Bernard BOCQUEL

LETTRES

Les questions difficiles pour élucider les problèmes du scoutisme dans l'Ouest

M. le rédacteur,

C'est avec intérêt et quelque peu d'étonnement que je lis les articles parus sur la déchéance du scoutisme francophone au Manitoba (voir La Liberté, vol. 76, nos 32 et 33). Vous comprendrez d'après mon adresse que je viens tout juste de lire ces articles qui doivent arriver ici par bateau au bout de trois mois.

La perte de vitesse apparente du scoutisme au Manitoba, connu dans le mouvement comme le district de la Rivière Rouge de la Fédération des Scouts de l'Ouest (Association des Scouts du Canada ou ASC), est peut-être normale après plusieurs années d'effervescence épuisantes pour les bénévoles.

Mon étonnement au sujet des articles parus dans votre journal provient d'une part de l'ignorance apparente de vos reporters au sujet des responsabilités animatives dans le scoutisme, et d'autre part des solutions proposées par les personnes interviewées pour remédier au faible taux de recrutement.

Pour ce qui est des solutions proposées plus ou moins directement pour relancer le scoutisme, soit l'élimination de l'uniforme et l'embauche d'un permanent pour faire de la formation, mes commentaires sont les suivants.

Premièrement, sur l'uniforme. D'après mon expérience personnelle couvrant une période de près de 25 ans et d'après la flexibilité des règlements de l'ASC, il faut chercher la solution ailleurs. Il s'agit d'une cible trop facile qui permet d'éviter les vrais problèmes.

Deuxièmement, sur l'embauche d'un permanent. L'expérience de tous les districts de l'Ouest dans les années 1979 à 1986 environ, années de vaches grasses du Secrétariat d'État, démontre amplement que les vastes sommes déboursées pour du personnel permanent n'ont pas rapporté les fruits attendus. Les maigres salaires offerts ne pouvaient faire mieux que d'attirer des étudiants en transit ou des gens bien intentionnés, mais sans aucun vécu scout. Le scoutisme a toujours été fondé sur le bénévolat et ne survivra pas sans l'engagement de plus d'adultes responsables.

Il y a plusieurs questions difficiles à poser et à répondre pour élucider les problèmes du scoutisme dans l'Ouest: quel a été le taux de remplacement des bénévoles dans les petites collectivités? Comment les animateurs ont-ils innové pour distinguer leurs groupes de l'école et de l'église? (plusieurs unités dans l'Ouest passaient jusqu'à 20% de leur temps à assister à des messes ou préparer des activités religieuses — dimension importante, mais souvent abusée du scoutisme)

La dimension jeu a-t-elle été assez exploitée? De même pour la dimension plein air? La «structurite» a-t-elle été soignée? (l'Ouest a un rapport bénévoles-administrateurs / jeunes de 2 à 3 fois plus élevé que les autres Fédérations y compris hors-Québec.

Partout au monde on assiste à des schismes dogmatiques entre fondamentalistes et modernistes. S'agit-il d'échappatoires aux vrais problèmes ou d'une incapacité à travailler dans un système trop flexible, je ne saurais dire. Mais, au Canada français, pouvons-nous nous permettre un tel luxe? J'espère que les parties en cause réfléchiront profondément à cette importante question et agiront ultimement dans le bien commun.

Sylvain Dufour
Ex-commissaire de la Fédération des Scouts de l'Ouest (1985-1986)
Instructeur et formateur dans la Fédération (1981-1986)
Nairobi, Kenya
février 1990

Comment reconnaître Georges Forest

M. le rédacteur,

Georges Forest me confiait un jour les déboires qu'il avait essuyés dans ses démêlés avec la SFM à l'époque où il poursuivait sa cause relativement au célèbre avis de contravention. Il était amer. La SFM refusait alors de l'appuyer et il n'en croyait pas ses oreilles.

Après la victoire de 1979, la SFM a décidé de nommer sa salle du conseil, la Salle Georges-Forest. Une minuscule plaque placée sur le linteau d'une porte d'entrée en témoigne, et peu s'en faut pour qu'elle passe inaperçue... Rien d'autre ne distingue cette petite pièce peu fréquentée du public. On dirait le résultat d'une amende honorable trop pénible.

C'est moins qu'une demi-mesure; et aujourd'hui, la disproportion entre l'oeuvre et le témoignage est devenue criante.

Pourtant, Georges Forest a réalisé, de son propre chef, un coup de maître, et il n'est pas exagéré de dire qu'il a affermi l'oeuvre de Riel lui-même en faisant dire à la Cour suprême que la loi de 1890 était «ultra vires» et que le français jouissait toujours de droits constitutionnels tels que définis par l'article 23 de l'Acte du Manitoba.

Sa place dans l'histoire étant donc assurée, la Maison Georges-Forest serait un monument plus digne de son oeuvre.

Marcien Ferland
Winnipeg
le 19 février 1990

Des événements à signaler? Composez le 237-4823

La Liberté est lue: la preuve du Centre Fort Whyte

À toute l'équipe de La Liberté,

Nous vous sommes très reconnaissantes d'avoir si bien mis en lumière les diverses activités du Centre Fort Whyte.

C'est par l'entremise d'organisations comme la vôtre que nous arriverons à nous faire connaître dans la communauté francophone. La Liberté est publiée et lue par beaucoup de gens sensibles à nos activités.

Nous en avons eu la preuve le dimanche 7 janvier 1990, quand plus de 200 francophones (des 1100 visiteurs ce jour-là) sont venus participer aux activités que nous avions organisées.

Wendy Loly
Directrice d'éducation

Chantal Le Dorze
Coordinatrice des bénévoles
Winnipeg
janvier 1990

MONTCALM

Augmentation des charges de police

Le conseil municipal de Montcalm a réagi contre la forte augmentation des charges de police en envoyant une motion au gouvernement provincial.

Selon le programme présenté par le gouvernement, les charges de police rurale devraient progressivement revenir aux municipalités rurales. Cette année, le coût à Montcalm passeraient de 2$ par habitant à 5$ par habitant. L'augmentation serait de 1$ supplémentaire par habitant chaque année.

Pour Florent Beaudette, préfet de Montcalm : «C'est pas mal d'argent pour voir passer une voiture de temps en temps. On n'a pas beaucoup de services pour ce que l'on donne. La gendarmerie ne vient pas quand on en a le plus besoin, comme les samedis soirs.»

La municipalité de Montcalm est partagée en trois secteurs pour la GRC. Le nord de la municipalité relève de Morris, le sud d'Emerson et la région de Saint-Joseph dépend d'Altona.

Ph.D.

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

La SFM «a fait faire du chemin à la FFHQ»

Meech reçoit la bénédiction «hors Québec»

La Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) a décidé d'appuyer l'accord du lac Meech «pour assurer la continuité du processus de réformes constitutionnelles». Un processus qui doit au plus vite tenir compte des droits linguistiques des minorités.

La position de la FFHQ a été prise à la quasi-unanimité (moins les Territoires du Nord-Ouest) suite à plus de 5 heures de discussions à huis clos à Winnipeg le 17 février. S'il a fallu tant de temps, c'est parce qu'il n'existait pas de consensus au sein de la vingtaine de groupes qui constituent la FFHQ.

Parmi les groupes qui n'étaient pas prêts à appuyer quasi inconditionnellement l'accord constitutionnel figurait la Société franco-manitobaine (SFM).

Le 12 février, la SFM avait dit «ni oui, ni non» à Meech parce qu'elle était «déchirée» entre deux principes fondamentaux: la nécessité de garantir les droits des minoritaires et le besoin de réintégrer le Québec dans la Constitution.

Le président de la SFM, Raymond Bisson, avait déclaré: «Nous disons oui à condition qu'il y ait des garanties absolues que les droits des minorités seront traités dans une deuxième ronde de négociations constitutionnelles».

Ces «garanties absolues», la SFM ne les a pas obtenues. Par contre, tient à souligner Raymond Bisson, «trois jours après avoir fait connaître notre position, le Premier ministre du Canada, le 15 février, a indiqué qu'il fallait mettre en route un processus pour se pencher sur la question des droits des minorités avant le 23 juin».

La SFM s'est engouffrée dans cette porte ouverte par Brian Mulroney. Pour Raymond Bisson, «ça ne répond peut-être pas pleinement à nos conditions, car il est vrai qu'il y a le risque que le fédéral ne tienne pas sa parole, ou que le processus ne donne rien. Par contre, la SFM a fait suffisamment cheminer la FFHQ pour accepter d'appuyer la résolution».(1)

Autres arguments du président de la SFM: «Voter non, ça voulait dire se retirer du débat en sachant que la FFHQ aurait dit oui quand même à Meech. Vraiment, claquer la porte n'aurait rien donné: on voulait le respect de nos deux principes et on l'a eu».

Somme toute, pour Raymond Bisson, la position de la FFHQ signifie que «l'intégration du Québec est d'une importance capitale».

Bernard BCOQUEL

(1) Après avoir estimé que la question des communautés de langue officielle est «dorénavant inscrite à l'ordre du jour de la ronde constitutionnelle suivant la ratification de l'entente», la résolution de la FFHQ se lit comme suit:

«Il est résolu que la FFHQ demande la mise sur pied du processus permettant de traiter immédiatement, et dans son sens le plus large, la question des communautés de langue officielle, de même que les questions touchant l'égalité des femmes, le statut des Territoires, les Autochtones et la réforme du Sénat;

Il est résolu que, pour assurer la continuité du processus de réformes constitutionnelles, la FFHQ se reconnaisse le devoir d'appuyer l'entente du lac Meech.

De nouveaux outils pour les PME

Il faut cultiver son esprit d'entreprise

Un chiffre suffit à mesurer l'importance des petites et moyennes entreprises (PME) dans l'économie canadienne: 90% des emplois créés dans le secteur privé au cours des années 80 l'ont été par des PME.

Un chiffre que le président de la Banque fédérale de développement (BFD), Guy Lavigueur, n'a pas manqué de rappeler devant les membres de la Chambre de commerce de Saint-Boniface, qu'il a rencontrés le 20 février à l'hôtel Norwood.

La décennie qui vient de s'achever semble bien, en effet, avoir été une période faste pour les PME. Entre 1978 et 1987, le nombre d'entreprises au Canada est passé de 600 000 à environ 880 000, soit une augmentation de 50%. Et plus de 98% de ces entreprises étaient des PME. Pourquoi cet engouement des Canadiens pour les affaires?

Pas étranger

«Les entrepreneurs créent les entrepreneurs, explique Guy Lavigueur. Plus il y en a, plus la sensibilisation à l'entreprise se fait dans la population, et en premier lieu dans les familles. Quand un jeune a été élevé dans une ambiance où les mots factures et feuilles de paie ne sont pas étrangers, il est plus disposé à devenir lui-même entrepreneur».

Exemple: Aimé Tétrault, un ancien entreneur de La Broquerie, aujourd'hui expert-conseil auprès de la BFD. Il témoigne: «Mon père était entrepreneur et cinq de ses sept enfants, dont une fille, ont créé leur propre entreprise. Je me rends compte maintenant combien l'ambiance familiale a joué».

Cette approche sinon familiale, du moins «communautaire» de la culture d'entreprise est privilégiée depuis plusieurs années par la Banque fédérale de développement, un organisme dont s'est doté le gouvernement canadien il y a plus de 40 ans pour favoriser le développement des entreprises au pays, (1).

C'est ainsi que vient d'être mis sur pied à Saint-Boniface un projet en français d'Initiative locale pour le développement d'entreprises (ILDE). Une première dans l'Ouest du Canada, qui fait suite aux 6 ILDE déjà créés en anglais au Manitoba (2).

L'objectif: offrir à une trentaine d'entrepreneurs une formation taillée sur mesure comprenant, pour une période d'un an, des sessions mensuelles et surtout un suivi personnalisé sur les lieux mêmes de travail des participants *(voir La Liberté du 2 février)*.

«L'ILDE est peut-être la meilleure de nos formules dans le domaine de la gestion-conseil, et elle va devenir de plus en plus populaire, estime Guy Lavigueur.



photo: Laurent Gimenez

Guy Lavigueur, président de la Banque fédérale de développement (au centre), encadré par 2 experts — conseil de la BFD : Roland Boisvert (à gauche) et Aimé Tétrault. Au second plan, de gauche à droite : Frank Reiter, Diane Coble et Claude Bru, de la BFD.

On fait appel à des gens qui ont été sur la ligne de feu, qui ont vécu les problèmes, et qui sont connus dans la communauté, comme Aimé Tétrault et Roland Boisvert».

«L'entrepreneur est un gars qui doit tout faire. Il a le nez tellement collé sur les problème au jour le jour qu'il perd parfois la perspective du long terme et ne fait plus la différence entre l'arbre et la forêt. Il a alors besoin de quelqu'un qui le force à prendre une certaine distance et à se requestionner. C'est un de nos rôles».

Laurent GIMENEZ

(1) La Banque fédérale de développement, créée en 1975, a succédé à la Banque d'expansion industrielle, qui avait vu le jour en 1944.

(2) 32 entreprises ont décidé de participer au programme ILDE en français. Certaines sont établies à Saint-Boniface, d'autres viennent de villages comme Lorette, Saint-Malo, Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Anne, Saint-Pierre-Jolys et La Broquerie.

La Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17

Fonds d'opération — revenus et dépenses

pour l'année se terminant le 30 juin 1989

Revenus:	
Gouvernement provincial	2 720 192 $
Gouvernement fédéral	15 010
Gouvernement municipal	680 361
Autres divisions scolaires	25 653
Bandes d'Indiens	4 047
Organisations privées et individuelles	1 505
Autres sources	31 174
Total des revenus	**3 477 942 $**
Dépenses:	
Instruction régulière	2 019 211 $
Exceptionnel	305 357
Professionnel	90 418
Éducation et services communautaires	4 202
Administration	163 359
Services d'appui aux élèves et aux professeurs	53 806
Transport	260 898
Opérations et entretien	307 395
Autres	56 944
Total des dépenses	**3 261 590 $**
Surplus d'opération courant:	216 352 $
Transferts aux fonds capitaux:	14 532 $
Surplus net après transferts:	201 820 $

Une copie du rapport financier vérifié de janvier à juin 1989 est disponible pour examen aux heures normales de travail au bureau du secrétaire-trésorier, pour tout électeur résident qui le désire.

PROVINCE

Un concours pour les femmes

Pour célébrer la Journée internationale de la femme (8 mars), Pluri-elles Centre de femmes lance un concours pour les femmes de 15 à 25 ans.

Les participantes doivent présenter leurs idées sur la «femme des 90» à travers une chanson, un poème ou un court récit. La date limite est le 7 mars.

Les gagnantes seront connues lors de la célébration «La femme des 90» qui aura lieu le 10 mars entre 20h et 23h au Foyer du Centre culturel franco-manitobain. Les détails: 233-1735.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **THÉOBALD JOSEPH MARTIN**, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 674, rue Langevin, Winnipeg (Manitoba) R2H 2W4, le ou avant le 1er avril 1990.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour de février 1990.

DENISET FRÉCHETTE
Procureurs de la succession

Une école française à Saint-Georges?

Une dizaine de résidants de Saint-Georges ont décidé d'entamer des démarches pour obtenir la création d'une école française dans leur village.

La première étape a consisté à former un comité affilié à la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), qui en compte déjà 21 (1).

Il existait autrefois une école française à Saint-Georges. Transférée à Powerview, un village proche, elle a été transformée en école d'immersion. Les parents de Saint-Georges voudraient donc en quelque sorte «rétablir» leur école française.

Madeleine Lavoie, mère de 4 enfants de 7 à 12 ans et présidente du comité de parents de Saint-Georges, explique: «Nos enfants sont francophones et ils doivent aller à l'école de Powerview, où il y a 2 programmes: anglais et immersion. Dans ces conditions, on ne peut pas garantir une ambiance complètement française».

Pierre Beaudoin, directeur général de la FPCP, précise que si les parents de Saint-Georges obtenaient gain de cause, il s'agirait du premier village au Manitoba où la seule école construite serait consacrée au programme français.

«Il faudrait qu'il y ait une volonté de la commission scolaire (Agassiz), qui n'a pour l'instant donné aucun signe positif, indique-t-il. Bien sûr, les choses iront bien mieux si nous obtenons la gestion de nos écoles françaises».

Tout dépendra aussi, bien sûr, du nombre d'étudiants potentiels pour cette école. Seule précision pour l'instant: ils sont au moins 25.

Laurent GIMENEZ

(1) le comité de parents de Saint-Georges est composé des personnes suivantes: présidente: Madeleine Lavoie; vice-présidente: Paulette Dupont; secrétaire: Ginette Vincent; conseillers: Ludger Jubinville, Colette Vincent, Paul Robert, Ginette McMullen, Rita Kekkonen, Roger Caya, Diane Dubé et Michel Bouvier.

SAINT-BONIFACE

Les gagnants du Concours du Meilleur

Comme son nom l'indique, le Concours du Meilleur du Festival est une des acitivités les plus prestigieuses. Voici les résultats.

Les gagnants du Concours du Meilleur du 21e Festival du Voyageur sont: Gérald Pineau (1er prix, Saint-Boniface), Yvon Lambert (2e prix, Saint-Laurent), Albert Chartier (3e prix, Winnipeg).

Les gagnantes du Concours du meilleur sont: Darlene Lambert (1er prix, Saint-Laurent), Jacqueline Bohémier (2e prix, Lorette) et Evelyne Routhier (3e prix, Saint-Vital).

HOMMAGE À GEORGES FOREST

L'opinion d'Alfred Monnin

«Georges Forest a lancé la machine»

Avant l'affaire Forest, aucun juriste, à l'époque, n'avait eu la volonté de tenter l'aventure, rappelle Alfred Monnin, qui a quitté il y a quelques semaines ses fonctions de juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba.

Alfred Monnin était juge à la Cour d'appel durant la bataille menée par Georges Forest pour la reconnaissance du français au Manitoba, entre 1976 et 1979.

En 1977, lorsque la Cour d'appel a refusé dans un premier temps d'examiner la requête de Georges Forest, Alfred Monnin a d'ailleurs rédigé un jugement de dissidence en sa faveur.

«Plusieurs juristes avaient en tête, depuis longtemps, la contradiction entre la Loi de 1890 et l'article 23 de l'Acte du Manitoba. Mais personne, y compris parmi les juristes franco-manitobains, n'avait osé se lancer dans l'aventure».

«On savait qu'il y avait eu dans le passé deux décisions judiciaires rendues contre la Loi de 1890 par le juge Prud'homme (en 1892 et 1909). Mais personne n'était capable de mettre la main dessus. Personnellement, j'ai retrouvé ça dans les archives personnelles du juge Prud'homme. C'est un vrai document manuscrit».



Ottawa, juin 1979. Georges Forest anticipe sa victoire. photo: Bernard Bocquel

«C'est Georges Forest qui a lancé la machine. Il a eu la témérité, la force morale et la persévérance nécessaires pour lancer et poursuivre l'entreprise. Sans lui, on ne serait pas rendu là où on est maintenant au Manitoba, en tout cas pas aussi vite».

Alfred Monnin rappelle que les Franco-Manitobains n'ont pas tous appuyé l'action de Georges Forest. «Les gens n'étaient pas convaincus, parce que les expériences juridiques du passé s'étaient révélées plutôt négatives. Avant Georges Forest, les gens n'étaient pas prêts à s'engager dans cette voie-là».

Depuis, on le sait, les francophones de différentes provinces ont choisi la voie juridique pour tenter de faire reconnaître leurs droits, spécialement en matière d'éducation. «Il faut dire que les choses ont bien changé depuis», tient a préciser Alfred Monnin.

Prières

«Aujourd'hui, il y a de l'argent disponible pour les personnes qui mènent de tels cas. On ne va pas en Cour suprême avec des prières. Je crois d'ailleurs que Georges Forest a été un des premiers à bénéficier du soutien financier du gouvernement fédéral» (gouvernement Trudeau à l'époque).

«Après l'affaire Forest, les gens se sont sentis beaucoup plus solidaires. Ils ont su qu'ils avaient des droits, et qu'il fallait lutter pour les obtenir et les conserver, poursuit Alfred Monnin. Avant ça; le chemin était tracé vers l'unilinguisme, un unilinguisme voulu et même écrit».

Laurent GIMENEZ

L'hommage de Neil Gaudry

Le premier voyageur officiel

Le député de Saint-Boniface, Neil Gaudry, a rendu hommage à son ami Georges Forest le 15 février devant l'assemblée législative. Ses pairs ont respecté une minute de silence à la mémoire du disparu.

Neil Gaudry partageait avec Georges Forest, entre autres, l'expérience du Festival du Voyageur : «Georges a été l'initiateur, il a approché des gens qui pensaient pas toujours que c'était viable. Il s'agissait de faire revivre la culture et le passé du Manitoba, de redonner cet esprit d'abord dans la communauté. Ensuite, cela s'est répandu en peu de temps.»

Admiration pour Riel

«Les gens viennent pour entendre du français et voir la culture canadienne-française. Cela démontre l'unité de la communauté et sa fierté. Nous autres, anciens voyageurs officiels, nous étions fiers de ce que le Festival du Voyageur était pour l'Ouest. Il avait beaucoup de respect pour Louis Riel et l'admirait comme homme politique. C'était aussi un homme qui était l'ami de tout le monde, il était très aimable.»

Un voyage de 65 ans

1924 - Georges Forest est né le 14 mai à La Salle.

Début 40 - Étude à l'École normale de Saint-Norbert.

1946-48 - Étude d'assureur à Hartford, Connecticut.

1948 - Fondation de l'Agence d'assurance Forest Ltée, il en sera président directeur général jusqu'à son décès.

- Membre des Chevaliers de Colomb, conseil Taché.

1958 - Membre fondateur de la Caisse populaire du Précieux-Sang, il en est vice-président la première année, puis président de 1959 à 1979 (excepté quelques mois en 1966).

Nov. 1959 - Début de son combat contre l'intégration de Saint-Boniface au grand Winnipeg. A la naissance de sa fille Nicole, il reçoit des félicitations de M. Juba, maire de Winnipeg, et non du maire de Saint-Boniface.

Mars 1960 - Il conduit une manifestation de 800 personnes contre le grand Winnipeg.

1961 - Fonde la Caisse populaire La Familiale après son conflit avec la Caisse de Saint-Boniface.

1961-1962 - Propagandiste pour le Conseil de la coopération du Manitoba.

1965 - Membre du Tiers ordre franciscain.

1968 - Candidat à la mairie de Saint-Boniface.

1969 - Un des fondateurs du Festival du Voyageur.

1969-1971 - Premier voyageur officiel.

1971 - Saint-Boniface est amalgamée à Winnipeg, mais la Partie III de la loi municipale prévoit l'attribution de services en français.

Mars 1975 - Georges Forest reçoit une contravention, rédigée uniquement en anglais, pour un mauvais stationnement.



La famille Forest dans les années 30. Georges Forest est à l'extrême gauche.

Octobre 1975 - La Municipalité de Winnipeg informe Georges Forest que la partie III de la Loi de la ville ne couvre pas sa contravention.

Février 1976 - Georges Forest reçoit une nouvelle contravention unilingue.

Juillet 1976 - Le juge Walker décrète que cette contravention est un document juridique qui tombe sous le coup de la Loi de 1890 faisant de l'anglais la seule langue officielle de la province. Georges Forest fait appel.

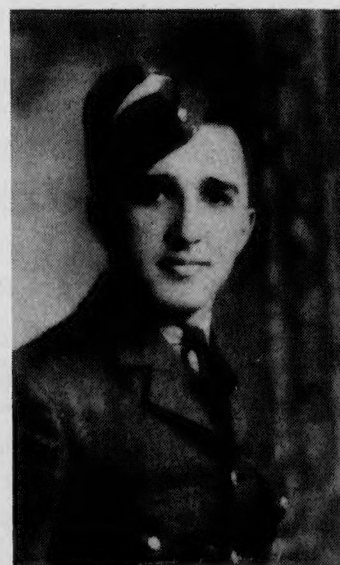
Déc. 1976 - Le juge Armand Dureault de la Cour de comté de Saint-Boniface, décrète que la Loi de 1890 est ultra vires. La SFM décide d'appuyer «moralement» Georges Forest.

Janv. Fev. 1977 - Le gouvernement Schreyer décide de ne pas faire appel de la décision et propose à Georges Forest une traduction des lois le concernant pour 17 000$.

Mars 1977 - L'avocat de Georges Forest, Alain Hogue, tente de déposer des documents en français à la Cour du Banc de la Reine et en Cour d'appel. Il se heurte à deux refus.

Juin 1977 - La Cour d'appel du Manitoba rejette la demande de Georges Forest et lui intime de se présenter devant la Cour du Banc de la Reine. Alfred Monnin écrit un jugement de dissidence en faveur de Georges Forest.

Mars 1978 - Le Secrétariat d'Etat offre une aide financière à tous ceux qui ont des poursuites d'ordre constitutionnel, dont Georges Forest.



Georges Forest, militaire en 1945.

Juil. 1978 - La Cour du Banc de la Reine refuse de statuer sur la Loi de 1890 en contestant l'intérêt légitime de Georges Forest.

Avril 1979 - La Cour d'appel du Manitoba confirme le jugement Dureault et donne raison à Georges Forest.

13 décembre 1979 - La Cour suprême du Canada déclare que la Loi du Manitoba de 1890 est invalide. Dans le même temps, la Cour annule de nombreuses dispositions de la Loi 101 du Québec.

14 février 1990 - Décès de Georges Forest à Saint-Boniface, au cours du Festival du Voyageur.



Georges Forest lance l'idée du Festival du Voyageur en 1969.

Georges Forest le «radical»

Bien des fois, Georges Forest a été présenté comme un «radical», une étiquette qui lui convenait, comme le montre la réponse qu'il a donnée fin 1989 au journaliste François Lafortune à l'occasion du 10e anniversaire du jugement de la Cour suprême de 1979.

Question: ***Vous êtes souvent perçu comme un extrémiste, un radical. Vous percevez-vous comme tel?***

Georges Forest: Oui. C'est parce que sur les principes, moi, je ne fais pas de compromis. C'est là où je me différencie. Je suis prêt à faire des compromis au sujet des échéanciers ou des méthodes à utiliser. Mais sur le fait que le Manitoba est une province bilingue établie par Louis Riel dès 1870, il n'y a pas de compromis possible.

La Cour suprême du Canada m'a appuyé là-dessus. .De plus, il est certain que le discours ou les propos que je tiens peuvent être plus fermes ou vigoureux que ne le sont ceux de l'élite, vu sa dépendance de la bureaucratie, et vu le caractère souvent officiel des positions qu'elle adopte.

J'avance des idées qu'une certaine élite a peur de voir avancées. Ils ont peur de me voir brouiller les cartes. Mais j'espère bientôt voir plus de personnes, plus de jeunes surtout, formuler leur propre vision d'avenir, plutôt que de dire: «nous sommes une minorité et nous le resterons toujours».

On entend trop souvent ce genre de commentaire chez la population canadienne-française du Manitoba. Moi, j'ai abandonné cette mentalité là à tout jamais, avec la victoire de 1979. Je me suis alors senti comme si j'avais le droit d'être traité d'égal à égal, même comme individu minoritaire, car je vis dans une province où les deux langues sont officielles.

Je dis: qu'on me donne les services en français auxquels j'ai droit, autant au niveau fédéral que provincial. Si ce n'est pas pour aujourd'hui, garantissez-les pour demain. Et faites en sorte que mes enfants n'aient pas à se battre autant que moi j'ai dû le faire».

Marqués par la ténacité

Georges Forest/SFM, un couple avec des hauts et des bas. Raymond Poirier a été directeur de la Société franco-manitobaine de 1976 à 1979. L'actuel président de la Commission nationale des parents francophones a lui aussi été marqué par la personalité de Georges Forest :

«Avec la SFM, il y a eu divergence sur les moyens, pas sur les objectifs. Financièrement, c'était impossible pour la SFM de payer les frais d'avocats ; cela représentait la moitié de notre budget annuel d'environ 100 000$. Les moyens qu'il a utilisés à ce moment-là ont porté des fruits : c'est tant mieux pour tout le monde. Il était là pour rappeler aux organismes leur mission, pour faire réfléchir le monde et rappeler l'objectif principal.»



Winnipeg, 1983, en pleine crise linguistique. Georges Forest devant un comité de députés.

«Connaître Georges, c'était connaître quelqu'un... après avoir discuté de choses importantes avec lui, tu n'étais plus la même personne. Il nous a tous marqué par sa ténacité. Il tenait bon. Georges Forest était toujours là au moment des grandes décisions, il était une sorte de conscience de la communauté qui savait dire «Minute ! Discutons encore.»

«C'était autant un leader qui avancait des idées que quelqu'un qui n'avait pas peur de valoriser, ou de critiquer, les idées des autres. Il y avait toujours une alternative avec Georges Forest.»

L'empêcheur de danser en rond

Georges Forest a gagné sa notoriété canadienne grâce à sa victoire en Cour suprême de 1979, une victoire qui en a surpris plus d'un. Alain Hogue a été l'avocat de Georges Forest pendant cette période de 1976 à 1979. Il se souvient :

«S'il y a eu un hasard, c'est que Georges ait reçu ces contraventions. Dans une longue discussion que l'on a eue avec lui, on lui a fait comprendre que l'on pouvait aller plus loin. On estimait alors nos chances à 1 sur 2. Nous avions déjà connaissance des failles de la loi, mais il a fallu quelqu'un qui veuille le faire. Il nous a dit : «Allons-y !»

«La majorité du monde pensait que c'était une cause perdue. C'était difficile d'accepter que la communauté ne soit pas plus fortement derrière Georges et la cause. Il nous a montré qu'il faut être raisonnable, mais aussi ferme. Les choses ont tourné, Georges Forest est devenu un héros.»

«J'ai bien apprécié de travailler avec Georges. Je n'étais pas seulement son avocat, nous étions devenus des amis. Au moment, il n'y a personne pour prendre sa place. Cela prend quelqu'un prêt à faire beaucoup de sacrifices. Il en a été affecté de façon personnelle et dans son commerce.»

«J'ai appris qu'il est toujours difficile de prendre des causes pas populaire. C'est important de les prendre de façon positive et de les faire de bon coeur. Georges avait un gros coeur et la ferveur qu'il fallait.»

Saint-Boniface en exemple

Dès 1959 et jusqu'à 1971, Georges Forest s'est battu contre l'intégration de Saint-Boniface au grand Winnipeg. Le sénateur Jos Guay a été maire de Saint-Boniface jusqu'à l'automne 1968. Il s'est lui aussi opposé au rattachement :

«Nous étions contre l'amalgame. On voulait conserver notre identité française. Je crois encore aujourd'hui que ce serait mieux avec un Saint-Boniface autonome, on aurait plus de services. On devrait continuer l'ouvrage de nos grands-pères.»

«Georges voyait Saint-Boniface comme un centre franco, un exemple pour tout l'Ouest. Si Saint-Boniface tombe, les autres centres francos tomberont. C'est en gardant les francos ensemble, en se tenant les uns les autres, que l'on pourra tenir notre langue.»

«On n'en a pas beaucoup parmi nous autres qui sont aussi tenaces et courageux que lui. Il n'avait jamais peur de s'exprimer. Il n'avait pas peur de critiquer les idées des autres, mais jamais les gens.»

Le sénateur Jos Guay avait mis en contact Georges Forest et le Premier ministre Pierre Trudeau avant le procès en Cour suprême : « Comme défenseur des langues officielles, il s'arrangeait bien avec Pierre Trudeau.»



Centre des congrès, 1978. Georges Forest se présente à la présidence de la Société franco-manitobaine et remporte un appui très limité. Il avait presque sollicité la présidence de la «nouvelle SFM» en novembre 1989.

Des convictions de coopérateur

Georges Forest a été très actif dans le mouvement coopératif. Membre fondateur, le 24 novembre 1958, puis président de la Caisse du Précieux-Sang, il a travaillé avec Mathias Gagnon, le premier directeur.

Celui-ci se rappelle de la volonté farouche de Georges Forest de faire des «caisses paroissiales». «Il était très fort pour faire grossir le mouvement», explique Mathias Gagnon.

Maurice Therrien, président du Conseil de la coopération du Canada, témoigne du dévouement de Georges Forest : «Il n'y a pas de doute que c'était une personne qui ne laissait pas indifférent. On ne peut pas douter de sa conviction vis-à-vis du mouvement coopératif. Par la voie de la coopération, il voulait promouvoir le développement économique de la communauté. Un gars intense qui avait des convictions et qui poussait jusqu'au bout, quitte à accrocher un peu parfois.»

Maurice Therrien se souvient aussi de son voisin à Plage Albert : «C'était un bon vivant qui aimait beaucoup sa famille. Son épouse et ses enfants comptaient énormément pour lui.»

A propos de la Caisse du Précieux-Sang, Maurice Gauthier conclut ainsi dans son livre sur l'histoire des Caisses Populaires au Manitoba (1) : «Sous l'impulsion et l'influence de Georges Forest, cette caisse, plus que toute autre peut-être, a toujours fait de grands efforts pour promouvoir la philosophie coopérative auprès de ses membres.»

(1) «De la table de la cuisine à la rue principale : 50 ans d'histoire des caisses populaires du Manitoba 1937-1987», édition du Conseil de la coopération du Manitoba.

**Témoignages recueillis par
Philippe DESCAMPS**

CONSULTATION COMMUNAUTAIRE

février - mars 1990

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
25 **Février**	26 St-Jean-Baptiste St-Joseph Letellier	27 St-Pierre Otterburne	28 Ste-Agathe La Salle St-Adolphe	1 **Mars** Aubigny St-Malo	2	3
4	5 La Cathédrale	6 La Cathédrale	7 Sts-Martyrs Canadiens St-Lazare Portage la Prairie	8 Ste-Rose Laurier	9 Fisher Branch St-Laurent / St-Ambroise	10
11	12 St-Norbert Brandon	13 St-Norbert Fannystelle St-Eustache St-François-Xavier Élie	14 Précieux-Sang	15 Lac-du-Bonnet St-Georges Powerview Pine Falls Précieux-Sang	16	17
18	19 St-Eugène	20 St-Louis Ste-Famille	21 Ste-Marie Thompson	22 St-Émile Le Pas	23 Écoles secondaires Somerset Notre-Dame- de-Lourdes St-Claude	24
25	26 Haywood St-Claude Base Militaire	27 Mariapolis St-Alphonse Sacré-Coeur St-Léon Bruxelles	28 Somerset Notre-Dame- de-l'Assomption	29 Notre-Dame- de-Lourdes St-Charles		

L'Équipe de consultants

(Cabinet-conseil BDO) :

Lise Lavack — Lucille Dufresne
Aline Rémillard — Charles Gagné

Le comité de planification provinciale
C.P. 145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4





*Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Lise Lavack au **233-3374** ou **1-800-665-4443** (ligne sans frais).*

Les francophones de l'Ile-du-Prince-Édouard géreront leurs écoles

L'Ile-du-Prince-Édouard est la 4e province hors Québec à accorder le droit de gestion scolaire à sa minorité francophone.

Dès le mois de juillet, le conseil scolaire de la région Évangéline, qui gérait jusqu'à présent une école française maternelle à 12 de 511 étudiants, assumera la responsabilité de toute l'éducation française dans la province.

Cela concerne, outre la région Évangéline, l'école française François-Buote de Charlottetown (53 élèves de la 1ère à la 7e années) et la région de Summerside et Miscouche, où des classes françaises pourraient être créées dès le mois de septembre.

En ce qui concerne le financement du conseil scolaire francophone, le gouvernement de l'Ile-du-Prince-Édouard a promis d'augmenter de 50% le budget administratif du conseil scolaire de la région Évangéline, qui se chiffrait cette année à 250 000$. Aucune subvention fédérale spéciale n'est pour l'instant prévue.

La nouvelle n'a pas supris Paul Charbonneau, directeur de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), dans la mesure où «cela faisait un certain temps que les Acadiens négociaient avec le gouvernement de l'Ile-du-Prince-Édouard».

«C'est la preuve que lorsqu'il y a une volonté politique, les choses aboutissent, poursuit Paul Charbonneau. Si les francophones de l'Ile-du-Prince-Édouard ont obtenu ce droit, il n'y a pas de raison qu'il n'en soit pas de même dans les autres provinces, notamment au Manitoba, dont la communauté francophone est une des plus importantes et des mieux organisées à l'extérieur du Québec».

Colette Aucoin, responsable du dossier éducation à la Société Saint-Thomas-d'Aquin (qui représente les francophones de l'Ile-du-Prince-Édouard), reconnaît que «le gouvernement de Joe Ghiz a toujours été favorable aux francophones».

Mais surtout, la Cour d'appel de l'Ile-du-Prince-Édouard avait rendu en 1988 un jugement assez clairement favorable à la gestion francophone.

Négociations

Ironiquement, les francophones de l'Ile-du-Prince-Édouard ont obtenu le droit de contrôler leurs écoles quelques jours après que la Cour d'appel du Manitoba s'était prononcée contre ce droit pour les Franco-Manitobains.

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) et le gouvernement manitobain doivent d'ailleurs entamer des négociations pour voir s'il est possible d'aboutir à un compromis politique sur la question. Faute de quoi, un recours devant la Cour suprême sera probablement déposé.

Outre l'Ile-du-Prince-Édouard, le Québec, l'Ontario (dans certaines régions) et le Nouveau-Brunswick permettent déjà à leurs minorités de langue officielle de gérer leurs écoles. Il en sera de même pour les Fransaskois dès le mois de septembre.

Quant aux Franco-Albertains, ils ont eu recours il y a déjà plusieurs mois à la Cour suprême du Canada, dont le jugement, très attendu, aura des répercussions dans tout le pays.

Laurent GIMENEZ

Les éclaireurs Baden-Powell de la région Louis-Riel

Retour au scoutisme traditionnel



photo: Philippe Descamps

Gilles Ouellette, à l'origine de la création de la région Louis-Riel : «Si l'on fait du bon travail avec les premiers jeunes, on en aura plus l'an prochain.»

Samedi 24 février à Ile-des-Chênes auront lieu les premières promesses des éclaireurs Baden-Powell du Manitoba.

Ce nouveau mouvement est né en novembre dernier du conflit opposant deux animateurs, Gilles Ouellette et Claude Ouellet, à la direction du District de la Rivière-Rouge. Devenus membres de l'Association des éclaireurs Baden-Powell qui regroupe environ 5000 adeptes au Québec et en Ontario, ils ont formé la région Louis-Riel qui comprend 3 groupes à ce jour.

Les groupes castors (7-8 ans) et louveteaux (9-11 ans) d'Ile-des-Chênes et le groupe louveteaux de Saint-Boniface rassemblent 26 jeunes et une dizaine d'adultes au total. Selon Gilles Ouellette il ne faut pas s'attendre à une croissance rapide du mouvement : «On veut y aller tranquillement. On veut être sûr que pour chaque groupe, il y ait un animateur compétent.»

La philosophie des scouts de la région Louis-Riel est le retour aux traditions : «On ramène le sémaphore, les noeuds, on retourne à l'importance du drapeau, de la nature, toutes ces choses oubliées, sans laisser de côté le futur, souligne Gilles Ouellete. On insiste sur l'importance de l'identité scoute.»

Claude Ouellet tient d'abord à consolider les groupes existants, pour pouvoir envisager la formation d'un nouveau groupe d'éclaireurs basé à Ile-des-Chênes pour la région de Saint-Adolphe à Lorette. «Les parents sont de nouveau associés dans la progression des jeunes, ils ont beaucoup à faire, précise Gilles Ouellette.»

Claude Ouellet est revenu du Québec en début de semaine avec des projets : une formation par correspondance sera organisée pour les animateurs avec le siège de l'Association à Laval, et une place sera faite pour la région dans la revue du mouvement.

Ph.D.

(1) Pour tout renseignement : Association des éclaireurs Baden-Powell, région Louis-Riel, Claude Ouellet (commissaire) 375, rue Deschambault, Saint-Boniface R2H 0J9, 237-8723. A Ile-des-Chênes : Gérald Tétreault, président de la région Louis-Riel 445, rue Elm, Ile-des-Chênes R0A 0T0, 878-3189.

La semaine des scouts et des guides jusqu'au 25 février

50 000 scouts francophones au Canada

Du 18 au 25 février, près d'un demi-million de jeunes au Canada célèbrent la semaine du guidisme et du scoutisme.

Cette semaine est l'occasion de montrer au public l'évolution du mouvement et sa fidélité aux idées du fondateur Baden-Powell. Par exemple, dans les 17 dernières années, les scouts ont planté plus de 40 millions d'arbres au Canada. De plus en plus, leurs actions sont tournées vers les populations défavorisées, au travers notamment de projets de développement dans le Sud.

Le scoutisme francophone au Canada est né en 1918 à Ottawa. La première association francophone autonome a été créée en 1928. Depuis 1961, l'Association des scouts catholiques du Canada et l'Association des guides catholiques du Canada regroupent la majorité des jeunes francophones.

Au Manitoba depuis 1932

Dans l'ensemble des provinces, exceptées Terre-Neuve et l'Ile-du-Prince-Édouard, on compte aujourd'hui 50 000 adeptes francophones, dont 13 000 hors Québec.

Au Manitoba, le scoutisme francophone remonte à 1932, avec la troupe de Saint-Boniface fondée par l'abbé Emilien Levêque. Depuis l'automne dernier deux associations sont représentées.

L'Association des scouts catholiques du Canada regroupe environ 130 jeunes et une quarantaine d'animateurs. La branche manitobaine de l'Association des éclaireurs Baden-Powell, créée après le conflit de l'automne, regroupe 26 jeunes et une dizaine d'adultes.

Ph.D.

District de la Rivière-Rouge

Repenser son engagement



photo: Philippe Descamps

Denys LaRivière, commissaire du District de la rivière Rouge : «Il faut repenser notre engagement pour avoir de nouveau à l'esprit les buts du mouvement scout.»

Le District de la Rivière-Rouge a été fortement secoué par le conflit de l'automne, mais la crise de désaffection qu'il traverse est antérieure.

Les scouts de la Rivière-Rouge ne sont plus que 130 cette année (1), contre 200 l'an passé et 362 en 1984. Cette baisse des effectifs inquiète les bailleurs de fonds du mouvement. Ainsi, Centraide a ramené sa contribution de 11 500$ à 8 000$.

Les responsables attentent une subvention du Secrétariat d'Etat de 20 000$. D'ores et déjà, Edmond Beaudry, permanent à mi-temps, a dû donner sa démission pour raison financière. Cette démission devrait être effective au printemps et en attendant, une fusion des tâches avec les guides est à l'étude.

Denys LaRivière, commissaire du District depuis le printemps 89, n'hésite pas à faire le mea-culpa de la direction : «Le District a négligé ses unités. On a oublié de les impliquer dans les décisions. Suite à la crise, on a commencé à revoir nos procédés. Maintenant, les responsables ont le devoir de se présenter dans les unités et même de participer aux activités.»

La semaine des scouts représente une bonne occasion pour relancer le mouvement. Chaque groupe organisera ses propres activités dans sa paroisse. C'est aussi pour beaucoup de jeunes un moment important de la vie de scout : celui de la promesse. Des castors aux pionniers, les jeunes s'engageront devant leurs camarades à partager avec les autres, protéger la nature et, pour les plus grands, à se mettre au service de la communauté.

Pour Denys LaRivière : «C'est le temps approprié pour les animateurs et les adultes de s'arrêter un moment et de repenser son engagement en mettant l'accent sur le sens de l'autre.»

Pour résoudre ce qu'il présente avant tout comme un «problème de communication», Denys LaRivière mise beaucoup sur la réalisation d'un projet collectif du District pendant la semaine de l'environnement prévue début juin. Il attend également une plus forte implication des parents : «Il faut d'abord travailler avec les parents. Si l'on pouvait décrocher quelques adultes, on pourrait avoir facilement plus de jeunes.»

Ph.D.

(1) Ils sont regroupés dans 6 paroisses : Saints-Martyrs-Canadiens, Précieux-Sang, Saint-Vital, Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Anne-des-Chênes. Association des scouts catholiques du Canada : 233-4324.

FISCALITÉ

Vos impôts à Radio-Canada

Deux émissions intitulées Impôt 89 seront diffusées sur les ondes du réseau français de Radio-Canada les 3 et 10 mars à 12h30 et en reprise les 13 et 16 avril à 18h30.

Les animateurs Gérard-Marie Boivin et Claire Caron présenteront ces émissions d'une demi-heure chacune en compagnie d'une experte de Revenu Canada.

AVIS À TOUS LES MEMBRES DES COMITÉS DE PARENTS



À l'occasion de son assemblée annuelle, le 17 mars prochain, la Fédération provinciale des comités de parents aura à combler sept postes à son conseil d'administration.

Suivant les recommandation découlant de la consultation au printemps dernier, les élections auront lieu, cette année, selon le modèle proposé de gestion, c'est-à-dire deux (2) de la région ouest, deux (2) de la région est, cinq (5) de la région urbaine et deux (2) de la région centre. Ce changement tient aussi compte de la recommandation découlant de la consultation préscolaire effectuée à l'automne 1989 voulant qu'un nouveau poste soit créé, soit celui de vice-président(e) préscolaire.

Ces représentants seront élus à la majorité simple par les membres de leur région présents à l'assemblée annuelle.

Les postes suivants sont à combler:

Région Ouest: deux représentants (un mandat de un an et un de deux ans)

Région Est: un représentant (un mandat de deux ans)

Région Urbain: deux représentants (deux mandats de deux ans)

Région Centre: deux représentants (un mandat d'un an et un deux ans)

Si vous êtes intéressé à vous présenter à un de ces postes ou si vous connaissez quelqu'un qui s'y intéresse, veuillez communiquer avec le bureau de la F.P.C.P. au 237-9666.

Proposition d'amendements à la constitution

Le comité de constitution nommé par le conseil d'administration de la Fédération provinciale des comités de parents désire aviser tous les comités de parents ainsi que leurs membres qu'il apportera les amendements constitutionnels suivants à l'occasion de la réunion annuelle le 17 mars prochain.

Article VII - Structure

La Fédération comprend:

1 - Un conseil d'administration

A-1: Le conseil d'administration est composé de dix membres d'expression française élus à l'assemblée annuelle pour un mandat de deux ans, renouvelable pour un deuxième mandat de deux ans, à l'exception du président. Ce dernier est élu pour un mandat d'un an et peut soumettre sa candidature pour un deuxième mandat d'un an.

Proposition d'amendement:
Le conseil d'administration est composé de onze membres d'expression française élus à l'assemblée annuelle pour un mandat de deux ans, renouvelable pour un deuxième mandat de deux ans.

A-4: Le président sortant assiste aux réunions du conseil d'administration pendant une période n'excédant pas une année. Il a le droit de parole et le droit de vote. Il sera responsable des tâches que le conseil d'administration jugera appropriées de lui confier.

Proposition d'amendement:
(enlever la clause)

2 - Rôles et pouvoirs

1: Le conseil d'administration nomme un directeur général de la Fédération qui n'est pas membres du conseil, fixe son salaire et définit ses fonctions. En général, le conseil définit les objectifs de la F.P.C.P., détermine ses politiques d'opération et charge le directeur général de les appliquer.

Proposition d'amendement:
1: Le conseil nomme le directeur général de la Fédération, fixe son salaire et définit ses fonctions. En général, le conseil définit les objectifs de la F.P.C.P., détermine ses politiques d'opération et charge le directeur général de les appliquer.

C - Réunions du conseil

Proposition d'amendement:
C - Réunions du conseil d'administration

Article VII - Structure

2 - Un comité exécutif

A-1: Composition

Un(e) président(e);
Un(e) vice-président(e);
Un(e) secrétaire;
Un(e) trésorier(ère).

2: Le président et le vice-président sont élus par l'assemblée générale.

3: Le secrétaire et le trésorier seront choisis par le conseil. Ces deux fonctions pourront être cumulées par une personne autre qu'un membre de l'exécutif.

Proposition d'amendement:
1: Composition

Un(e) président(e)
Un(e) vice-président(e)
Un(e) vice-président préscolaire
Un(e) secrétaire
Un(e) trésorier(ère)

2: Ces officiers seront tous élus par le conseil d'administration.

3: L'élection à ces postes est pour une durée d'une année.

Rôles et pouvoirs

Proposition d'ajouter les responsabilités du vice-président préscolaire

Le(la) vice-président(e) préscolaire

5: Responsable du dossier préscolaire

6: Remplit les fonctions du président en l'absence du (de la) président et du (de la) vice-président(e).

Le secrétaire:

7: Rédige les procès-verbaux.

8: Prépare et expédie les avis de convocation pour toutes les réunions du conseil et de l'assemblée générale.

Proposition d'amendement:
7: Est responsable de la rédaction des procès-verbaux.

8: Est responsable de la préparation et l'expédition des avis de convocation pour toutes les réunions du conseil et de l'assemblée générale.

Le trésorier:

9: Administre les finances. Percoit tous les fonds reçus par la Fédération.

Proposition d'amendement:
9: Est responsable de l'administration des finances et de la perception de tous les fonds de la Fédération.

Proposition d'ajouter la clause suivante
Pouvoirs du comité exécutif

Le comité exécutif est composé du (de la) président(e), des deux-vice-présidents(es), du (de la) trésorier(ère), du (de la) secrétaire et du directeur général à titre de personne ressource. Il se réunit au besoin.

1: Assume et exécute toutes les responsabilités qui lui sont remises par le conseil d'administration;

2: Revoit, au besoin, le plan d'action, les politiques internes, les besoins de formation du C.A. et faire des recommandations au C.A.;

3: Assure le respect des budgets et du plan d'action tel qu'établi par le C.A.;

4: Présente toujours ses procès-verbaux au C.A. pour fin d'information et de ratification et faire endosser la responsabilité de ses décisions.

Article IX - Élections

a) Quatre semaines avant l'assemblée annuelle, l'exécutif mettra sur pied un comité de candidatures. Le conseil d'administration fera connaître à ce comité son désir d'avoir une représentativité régionale à la F.P.C.P.

Proposition d'amendement:
a) Quatre semaines avant l'assemblée annuelle, le conseil d'administration mettra sur pied du comité de candidatures. Le conseil d'administration fera connaître à la ce comité son désir d'avoir une représentativité régionale à la F.P.C.P. selon le modèle proposé de gestion, c'est-à-dire deux (2) représentants de la région ouest, deux (2) représentants de la région centre, cinq (5) de la région urbaine et deux (2) de la région est.

i) Le président sera élu à la majorité absolue (50% plus un) alors que le vice-président et les coneillers seront élus à la majorité simple.

Proposition d'amendement:
i) Les officiers seront élus lors de la première réunion du conseil d'administration suivant la réunion annuelle, et leur mandat sera d'une année.

Proposition d'ajouter la clause suivante:
i) Les représentants seront élus à la majorité simple par les membres de leur région présents à l'assemblée annuelle.

Article X - Amendements

Proposition d'ajouter la clause suivante:
3: Tout amendement entrera en vigueur au moment de l'adoption par les membres.



Congrès annuel
de la Fédération provinciale des comités de parents
le 17 mars
au Collège Saint-Boniface
L'école... centre de la communauté

Programme préliminaire

- **9h** Inscription (Petit déjeuner disponible sur place)
- **9h30** Ouverture par le président, Monsieur Norman Mabon
- **9h35** Le jugement de la Cour d'appel du Manitoba... Les réponses aux questions, que signifient-elles et quelles sont les prochaines démarches.
- **9h50** La consultation préscolaire... Les résultats sont rendus publiques. Invité: Monsieur Raymond Poirier
- **11h30** Réunion d'affaires: Rapport du Président; Rapport financier
- **12h15** Dîner causerie «La notion des ayants droit... une question plus compliquée qu'on pense!» Invité: Monsieur Paul Charbonneau, Directeur général de la Commission nationale des parents francophones
- **13h30** Ateliers
- **15h** Pause santé. Réunion d'affaires: Amendements à la constitution; Élections; Recommandations
- **16h** Vin-fromage et piano-bar

ATELIERS

Qualité de l'éducation

Dans cet atelier nous vous proposons un débat où d'un côté nous avons des éducateurs et de l'autre côté des parents. Les deux parties interagiront pour faire connaître leurs opinions sur le sujet et voir les éléments de solutions que nous pouvons apporter pour améliorer la qualité de l'éducation.

Formation/information

Quelle meilleure façon d'apprendre que participer activement au montage d'un journal. Nous vous offrirons des exemplaires de bulletins, nous parlerons de moyens de rendre les articles intéressant et nous vous offrirons quelques techniques de montage pour rendre votre bulletin/journal attrayant.

Culturel

Au moyen d'un théâtre participatif, cet atelier cherche à informer les parents du processus de planification de la programmation culturelle dans l'école française. Les parents pourront déterminer où, jusqu'à quel point et comment ils peuvent s'impliquer dans la planification.

Politique

Où est la place et quels sont les rôles et pouvoirs des parents dans le système actuel...

- vis-à-vis l'école
- vis-à-vis la commission scolaire

Quelle est la place souhaitée par les parents à l'intérieur du nouveau modèle de gestion?

Recrutement

La nature même de notre intervention comme organisme de parents nous force à réfléchir sur ce thème.

Les comités dependent sur un nombre signifiant d'adhérants bénévoles. Pourtant il est difficile de recruter des parents et de leur demander de s'impliquer dans un dossier qui consomme énormément d'énergies. Comment impliquer les gens? Comment surtout ne pas les «brûler» tout en assurant, au niveau du conseil par exemple, un renouvellement souhaitable et planifié? Ces genres de questions sont posées régulièrement dans les comités du pays.

Financement

Comment les fonds provinciaux et fédéraux sont-ils répartis? Quelles sont les sources, les critères et les exigences rattachés aux octrois de base et les octrois de français? Dans cet atelier nous tenterons de répondre à ces questions et autres que vous pourriez avoir en ce qui a trait à la question du financement.

Le centre de ressource... rêve devenu réalité!

La F.P.C.P. vient de recevoir les fonds pour la mise sur pied d'un centre de ressources françaises pour parents et intervenants à la petite enfance. Cet atelier vous permettra de discuter comment ce centre pourrait répondre à vos besoins. Nous prévoyons déjà une bibliothèque de livres et de jouets ainsi qu'un service de ressources et consultation.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis ce centre? Voici l'occasion d'en discuter et de rêver avec nous!

Les participant(e)s pourront aussi se familiariser avec le contenu d'ensembles thématiques acquis grâce à une subvention du Gouvernement du Québec. Ce matériel didactique dont l'emprunt se fera par l'entremise du centre de ressources sera mis à la disposition des groupes jpréscolaires sous peu.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Un ordinateur pour le Centre Dom Benoît

Le ministre des Communications, Marcel Masse, a remis une subvention de 6 000$ à la Société historique de Lourdes, responsable du Centre Dom Benoît, pour l'achat d'un ordinateur, d'une imprimante et de logiciels.

La responsable du Centre, Alice Meyer, attendait cette subvention depuis un an. Cet équipement informatique permettra au Centre de se moderniser et d'améliorer sa gestion.

L'utilisation de l'ordinateur dans la plupart des tâches du Centre (traitement de texte, catalogue des objets du musée et des ouvrages de la bibliothèque, rédaction du journal, etc.) entraînera un gain de temps considérable. Il facilitera notamment l'accès aux collections du musée.

Par l'entremise de son programme d'initiatives culturelles, le ministère des Communications a soutenu financièrement plus de 1 600 organismes culturels sans but lucratif et constitués en société.

D'autre part, la bibliothèque du Centre Dom Benoit a reçu ses premiers films sur vidéo en décembre. «Cela marche très bien», indique Alice Meyer. 35 nouvelles cassettes sont disponibles chaque mois.

La bibliothèque vient également d'acquérir 300 nouveaux livres, principalement des romans pour adultes et pour les petits de 2 à 6 ans. Cette acquisition porte à 4900 ouvrages le fonds de la bibliothèque.

Alice Meyer a profité de cette entrée de livres français pour se débarrasser d'ouvrages en anglais qui sortaient très peu. 400 livres en anglais ont été donnés à une bibliothèque anglaise, le Centre n'en conserve qu'environ 500.

Ph.D.



Le ministre des Communications, Marcel Masse s'est rendu à Notre-Dame-de-Lourdes pour apporter la contribution fédérale à l'informatisation du Centre Dom Benoît. Il a visité le Centre en compagnie du maire de Lourdes, Yves Julien (à gauche), du directeur général du ministère des Communications pour la région Centre, Roger Collet, et de Thérèse Vuignier, présidente de la Société historique.



Un admirateur pour l'église de Saint-Claude

L'architecture de l'église de Saint-Claude a attiré la curiosité du ministre fédéral des Communications, Marcel Masse. Pendant sa tournée au Manitoba, il a visité l'église en compagnie de l'abbé Marcel Toupin (à gauche) et de l'architecte Etienne Gaboury (au centre) qui lui a expliqué comment il a conçu ce bâtiment.



185 000$ pour le Mennonite Heritage Village de Steinbach

Marcel Masse, ministre des Communications (à droite), a remis à Gerhard Enns, le président du Mennonite Heritage Village (au centre), une subvention de 184 900$ en présence de Jake Epp, ministre de l'Energie et député de Provencher. Cette somme servira à la préservation de la collection du musée vivant de Steinbach.

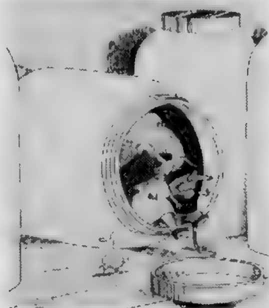
Ouvert au public depuis 1967, le village mennonite comprend 21 bâtiments sur un emplacement de 35 acres. Outils, sculptures, articles ménagers, etc. 5 500 objets divers illustrent le style de vie traditionnel des Mennonites au Manitoba, entre 1847 et 1930.

Suivez le guide

Les bandes dessinées de Pierre Lavoie

Pierre Lavoie, étudiant en arts graphiques au collège Red River et dessinateur de bandes dessinées à ses heures, nous signale quelques uns des «temples» de la BD à Winnipeg.

«Comic books» style Batman ou Spiderman, albums des grands dessinateurs de presse comme Jim Davis (Garfield) ou Gary Larson (The Far Side), bande dessinée française traditionnelle: selon vos préférences, il faudra diriger vos pas vers une librairie bien précise.



La couverture de «Far Side».

• ***Book Fair*** (376, avenue Portage). Spécialisée dans la catégorie Batman. «Un nouvel album d'une vingtaine de pages sort chaque mois. Des fois, c'est une histoire entière par album, d'autres fois, une même histoire court sur 2 ou 3 albums».

«Les scénaristes et les dessinateurs changent régulièrement. Le style est parfois réaliste, parfois abstrait. Le prix: 1$ par album. On peut aussi s'abonner pour l'année».

Dans plusieurs librairies de la ville, on peut aussi trouver des vieux «comic books» datant des années 30. Là bien sûr, les prix peuvent exploser et atteindre plusieurs centaines de dollars. Exemples de librairies: Styx (1858, rue Arlington et 1711, avenue Corydon) et Comic World (374, rue Donald).

• ***Pour les albums des dessinateurs de presse***, Pierre Lavoie suggère tout simplement d'aller faire un tour dans les librairies grand public comme W.-H. Smith ou Coles (il y en a une de chaque au centre Saint-Vital). Prix moyen pour un album: 13$.

• ***La librairie A la Page*** (édifice Centre-Ville, 131, bd Provencher) offre une bonne sélection de bandes dessinées françaises traditionnelles: Astérix, Spirou, Natacha, Tintin, etc. Prix moyen de l'album: 9,95$.

Sélection recueillie par Laurent GIMENEZ

Une nouvelle voie pour Carmen Campagne

Chanter pour les enfants

Après avoir été l'une des voix du groupe Folle Avoine pendant plusieurs années, Carmen Campagne a trouvé sa propre voie en chantant pour les enfants.

Cette nouvelle destination est d'abord une aventure personnelle. Si elle a laissé le groupe Folle Avoine en 1986, avant qu'il se transforme en Hart-Rouge, c'est en bonne partie en attendant son premier enfant.

Après un an et demi sans chanter, Carmen a voulu faire quelque chose pour sa fille Stephanne. Recherchant désespérément des berceuses, elle en parle alors à son amie Connie Kaldor. Leur recherche commune étant toujours vaine, les deux chanteuses décident d'enregistrer elles-mêmes leurs propres berceuses.

Drôle et rafraîchissant

Ce qui devait être un simple enregistrement pour sa fille et quelques amis a reçu un Juno au printemps 89. «Finalement, ça a fait boule de neige», raconte Carmen Campagne. Une bourse du CIDO a permis de réaliser l'enregistrement dans un petit studio de Winnipeg, et Gilles Paquin d'Oak Street Music s'est chargé de trouver un distributeur avec A&M.

Ce premier disque «Lullaby-Berceuse» comporte un face en anglais de Connie Kaldor et une face en français de Carmen Campagne. Le Juno l'a fait connaître au Canada et le «Parent's Choice Award» aux Etats-Unis, environ 10 000 exemplaires ont déjà été vendus.

Carmen Campagne s'apprête maintenant à remonter sur scène. Elle participera, avec sa soeur Solange, au Festival du bois de Meilleurville début mars. Au printemps, elle présentera un spectacle dans les écoles de Winnipeg avant de faire une tournée des festivals, en solo, dans l'Ouest et en Ontario.

Peut-être parce que Stephanne grandit, Carmen Campagne a consacré son deuxième disque aux enfants un peu plus grand. Elle vient d'enregistrer à Montréal une série de chansons traditionnelles. Le groupe Hart-Rouge a participé aux choeurs et à la musique, ainsi que Daniel Lavoie.

Tous les francophones retrouveront sur ce disque *(sortie prévue au début de l'automne)* des chansons qu'ils ont fredonnées dans leur jeunesse. Des classiques sans frontière comme «Au clair de la lune» ou «Frère Jacques» à des chansons plus canadiennes comme «Le crapeau» que le père de Carmen chantait à ses enfants... sont tous devenus de bons musiciens.

Ayant enseigné pendant 6 ans à des jeunes en immersion, elle a constaté là aussi une absence : «J'ai toujours trouvé qu'il y avait un manque de musique en français pour les enfants. En dehors de Suzanne Pinel et Nathalie Simard, il n'y a pas grand chose. Souvent c'est trop compliqué. Pour les enfants, il faut que cela soit simple.

Devenue une voix pour les enfants, Carmen Campagne préfère cette vie plus tranquille que de perpétuelles tournées : «Les enfants sont tellement facile à contenter. Ils participent tout de suite. C'est drôle et rafraîchissant de chanter pour eux.»

Philippe DESCAMPS



photo: Philippe Descamps

Stephanne a participé au disque de sa maman, Carmen Campagne. Pour Jean-Yves, il faudra sans doute attendre le prochain.

Les Rendez-Vous

THÉÂTRE

• ***«Tartuffe»*** de Molière (en version anglaise), mise en scène par Chris Johnson au Black Hole Theatre. Du 27 février au 3 mars, dans l'University College de l'Université du Manitoba (billets à 5$ et 6$: 474-9581).

• ***«Passe-Muraille»***, une pièce australienne de David Holman, traduite par Anne Nenarokoff et mise en scène par Michel Lefèbvre. Une coproduction du Cercle Molière, du Théâtre français de Toronto et du Théâtre français du Centre national des Arts.

Une amitié naît entre 2 enfants, Pit et Bleuet. Appartenant à deux camps ennemis séparés par un mur, ils osent défier l'autorité et la peur pour se rejoindre. Dimanche 25 février, à 14h30, dans la salle Pauline-Boutal du CCFM (billets à 4$: 233-8053).

EXPOSITIONS

• ***L'artiste de Vancouver, Ken Lum*** présente sa plus grande exposition canadienne au Musée des Beaux-Arts de Winnipeg, à partir du 24 février.

• ***«Miracles»*** de Ann Smith, dans la galerie I du CCFM.

• ***«Le dos de la main»***, esquisses et tableau d'Orysia Klymkiw, dans la galerie II du CCFM.

CONCERTS

• ***Récital Colin Tilney***, l'un des «plus grands clavecinistes du monde», selon le claveciniste manitobain Eric Lussier. Au programme : diverses sonates de Domenico Scarlatti. Dimanche 25 février, à 20h, dans l'église Crescent Fort Rouge (renseignements : 477-5178).

• ***L'organiste Don Menzies*** sera la vedette du prochain concert de la Westminster United Church ; avec la participation de Brian Sykora à la trompette, Greg Hodgson aux percussions et le Westminster Choir sous la direction de Glen Harrison. Au programme : des morceaux en solo à l'orgue, des airs baroques français et anglais, et plusieurs motets. Dimanche 25 février, à 20h, dans l'église Westminster.

• ***«Hommage à George Gershwin»*** dans le cadre de «The Seagram Pops & Family Pops n°5» de l'Orchestre symphonique de Winnipeg sous la direction de Bramwell Tovey qui jouera également en soliste au piano ; avec la soprano Ingrid Attrot et le basse John Dodington. Samedi 24 février à 20h et dimanche 25 février à 14h, salle du Centenaire (billets de 11$ à 22$: 943-2900).

• ***Jérome Summers*** dirigera l'orchestre de l'Université Western Ontario et l'orchestre de chambre London 's New Aeolian, dans le cadre des soirées aux chandelles de l'Orchestre de chambre du Manitoba. Au programme : Schoenberg, Leo Weiner et Richard Strauss.Mardi 27 février, à 20h, dans la salle Provencher de l'Hôtel Fort Garry (billets à 17$: 783-7377).

• ***«The Native Justice Concert»***, concert de soutien au centre de ressource Jesse Saulteaux qui est à la recherche d'un local. Vendredi 23 février, à 20h, au centre culturel West End (billets à 6$ et 10$: 831-0777).

• ***Le big band du collège Louis-Riel*** sera l'invité du Foyer, le 23 février au CCFM.

• ***Knut Haugsoen*** sera au Mârdi jazz du Foyer, le 27 au CCFM.

CONFÉRENCE

• ***«The national Debt : How burdensome ?»***, une présentation de Ruben Bellen, professeur d'économie à l'Université du Manitoba. Samedi 24 février, à 14h, au Musée des Beaux-Arts.

ENFANTS

• ***Le Festival international des enfants*** aura lieu à la Fourche du 5 au 10 juin. On peut d'ores et déjà acheter ses billets, avec une réduction de 20% avant le 28 février, en s'adressant au 255-0341.

• ***«Work It Out»***, de Pauline Broderick, un spectacle musical présenté en première pour les enfants de 13 ans et plus. Que faire après l'école secondaire ? Au Actors'Showcase, Manitoba's Theatre for Young People 89, rue Princess jusqu'au 24 février (946-0394).

• ***«Laissez entrer la jungle...»***, fabrication de fleurs exotiques à partir de simples feuilles de papier, atelier du Musée des enfants du Manitoba, le 27 février, de 16h à 17h (renseignements : 949-0109).

DANSE

• ***«Taking It to the Streets n°3»*** : les Contemporary Dancers présentent la dernière production de Tedd Robinson à Winnipeg, «L'amour, la mort et la demoiselle». Celui qui deviendra le nouveau directeur artistique de la troupe le 5 mars prochain, Charles Moulton, présente également une chorégraphie créée en 1980 : «9 person precision ball passing». Également au programme : «Blade» de Bruce Mitchell. Au centre culturel West End, du 27 février au 3 mars, à 20h30, (billets à 8$: 452-0229).

CINÉMA

• ***Rétrospective Ingmar Bergman***, au musée des Beaux-Arts (300, boulevard Memorial).

Samedi 24 février, à 20h : «Cris et chuchotements» (1972).

Dimanche 25 février, à 20 h : «La flute enchantée», (1974), d'après l'opéra de Mozart.

Vendredi 2 février, à 20h : «Sonate d'automne», (1978), le dernier film de la comédienne Ingrid Bergman.

• ***«Nosferatu», (1922)***, au cinéma de minuit de la Cinémathèque, le 23 et le 24 février (100 rue Arthur).

• ***«Lift-off»***, une rétrospective sur la production cinématographique de la coopérative Lift de Toronto. A la Cinémathèque de la rue Arthur, les 28 février et 1 mars, à 19h30.

Une sélection de Philippe DESCAMPS

MUSIQUE

Concours de jazz Alcan

Le Concours de jazz Alcan organisé par Radio-Canada et le Festival international de jazz de Montréal aura lieu au mois d'avril.

Pour la deuxième année consécutive, les demi-finales seront diffusées localement en direct d'Edmonton, du 26 au 28 avril. Les finalistes des cinq régions du Canada seront invités à se produire au Festival international de jazz de Montréal, en juillet prochain. Une bourse de 5 000$ et l'enregistrement d'un microsillon sont à la clef.

Les formulaires d'inscription sont disponibles à CKSB, 607, rue Langevin. Pour la région de l'Ouest, les inscriptions (formulaires, cassette, biographie et photo) doivent parvenir au plus tard mercredi 4 avril à : Concours de Jazz Alcan a/s CBC Stereo/Richard Craig, C.P. 555, Edmonton (Alberta), T5J 2P4, (403) 468-7500.

Ph.D.



photo: Hubert Pantel

«Cruel Tears», drame musical écrit par Ken Mithchell et mise en scène par Kim McCaw, avec Humphrey & the Dumptrucks pour la musique. Une libre adaptation contemporaine d'Othello de Shakespeare. Au PTE, à partir du mardi 15, place Portage (942-5483).

MONTCALM

Un projet de bibliothèque

Plusieurs habitants de Morris et de Montcalm font actuellement circuler une pétition demandant la création d'une bibliothèque régionale publique à Morris.

Le projet n'est pour le moment qu'à l'état d'hypothèse. Il s'agirait de créer une bibliothèque desservant le village de Morris et les municipalités rurales de Morris et de Montcalm, en prélevant une somme spéciale sur les taxes municipales. Les ouvrages pourraient être disponibles en anglais, en français et en allemand.

Ph.D.

SPORT

Hanover-Taché

Classement général
(au 19 février 1990)

Division Nord

	G	P	N	T
Niverville	21	5	0	42
Sainte-Anne	19	5	1	39
I-d-Chênes	13	11	1	27
Landmark	10	15	0	20
Steinbach	4	21	0	8

Division Sud

	G	P	N	T
Saint-Malo	18	6	1	37
Grunthal	14	12	0	28
Saint-Pierre	12	13	1	25
La Broquerie	7	19	0	14
Mitchell	7	18	0	14

Classement individuel
(au 19 février 1990)

	B	P	T
Larry Skoleski *Niverville*	36	38	74
Marc Nault *Sainte-Anne*	26	39	65
Denis Trudel *Saint-Malo*	23	40	63
Kevin Penner *Sainte-Anne*	23	36	59
Denis Lajoie *Sainte-Anne*	18	41	59
Ron Davies *Sainte-Anne*	26	25	51
Robert Rioux *Saint-Pierre*	16	34	50
Art Coulombe *Saint-Malo*	18	27	45
Darcy Gryba *Niverville*	18	26	44
Dean Gerrie *Sainte-Anne*	8	34	42

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots; Photo: 8.50$

Dans la division Sud

Saint-Pierre a le numéro de Grunthal

La grande rivalité Saint-Pierre / Saint-Malo devra attendre les finales de la division Sud. Voilà une situation qui devrait plaire aux deux équipes. Pourtant...

Par les années passées, Saint-Pierre-Jolys et Saint-Malo avaient la fâcheuse habitude de s'affronter dans les demi-finales de la division Sud. La rivalité se réglait en 5 parties, max. L'une des deux équipes, habituellement les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys, se transformait en simple spectateur au début du mois de mars.

Cette année, la situation a changé. Puisque Saint-Malo a fini en première place dans la division Sud et Saint-Pierre-Jolys en troisième, ils devront attendre aux finales de la division avant de régler leurs comptes. Et les régler en sept parties plutôt que 5.

A moins de grandes surprises, Saint-Malo devrait remporter assez facilement sa première ronde des séries éliminatoires. Les Warriors affronteront soit les Mohawks de Mitchell, soit les Habs de La Broquerie. Deux équipes qui ont terminé la saison régulière avec presque trois fois plus de pertes que de victoires.

Il est vrai que Saint-Malo ne pourra pas prendre cette première série à la légère. Les Warriors ont des problèmes de blessures. A un tel point que les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys auraient aimé, pour une fois, rencontrer leurs rivaux du village voisin dès la première ronde.


Brian Roy des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys. Priorité numéro un: battre Grunthal.

«Comme c'est là, on aurait aimé rencontrer les Warriors en demi-finales», lance Brian Roy des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys. «Ils sont blessés. Mais il faut jouer contre Grunthal. Ce qui n'est pas si mal que ça. On les a battu 3 fois en 4 parties durant la saison régulière. On a leur numéro».

Lucien CHAPUT

Dans la division Nord

Niverville sous pression

Ça fait déjà plusieurs semaines que le classement des équipes de la division Nord est réglé. La seule chose qui motivait ces équipes, c'était le classement individuel. Et la lutte était entre Larry Skoleski de Niverville et Marc Nault de Sainte-Anne.

Dans un sens, cette situation était une bonne nouvelle pour les Habs de La Broquerie. La seule façon que cette équipe pouvait souhaiter se rendre aux séries éliminatoires, c'était si les Mohawks de Mitchell perdaient contre les As de Sainte-Anne, jeudi 22 février.

La série à surveiller durant les demi-finales de la division Nord, c'est incontestablement celle entre les As de Sainte-Anne et les Northstars d'Ile-des-Chênes. Luc Cinq-Mars d'Ile-des-Chênes pourrait rendre la vie difficile à son ancienne équipe, les As de Sainte-Anne.

Quant à la série Niverville / Landmark, parions sur les Clippers de Niverville. Cette équipe n'a sans doute toujours pas avalé sa défaite de l'année dernière. Les Clippers, avec Larry Skoleski en tête, devront prouver qu'ils ne s'étoufferont pas encore une fois sous la pression des séries éliminatoires.

L.C.

Pourquoi les Jets sont-ils encore dans la course?

L'art de trouver des trios

Sans Hawerchuk pendant la première moitié de saison, sans Steen dans la deuxième moitié, les Jets sont toujours dans la course. Le concept d'équipe de Bob Murdoch a bel et bien donné des résultats.


André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

Lorsqu'on parle des Jets de Winnipeg ailleurs dans la Ligue Nationale, on mentionne sans hésiter les noms de Steen et de Hawerchuk. On ajoutera peut-être même les noms de Ellett, de Smail et à la limite celui d'Olausson.

Mais si les Jets sont encore dans la course dans la division Smythe, c'est grâce à un autre groupe de joueurs peu connus ailleurs qu'à Winnipeg.

Ça ne devrait pas nous surprendre puisque Mike Smith, le directeur-gérant des Jets, avait déclaré dès le départ qu'il voulait d'abord améliorer son personnel de soutien: les troisième et quatrième trios. Fidèle à sa parole, les Jets comptent aujourd'hui sur trois bons trios et un quatrième trio fort adéquat.

La grosse transaction

L'an dernier, voici le personnel de soutien: Duncan, Boschman, Fenton, Donnelly, Jones, Jarvenpaa, Gilhen et Neufeld. Cette année on peut compter entre autres sur Boschman, Fenton, Donnelly, McLlwain, MacDermid et Kumpel. Et un des leurs, Greg Paslawski, a même été promu au premier trio, l'ultime récompense pour un joueur de relève.

Il faut ajouter que l'entraîneur Bob Murdoch y est pour quelque chose. Alors que Dan Maloney abandonnait son quatrième trio dès la deuxième période, Murdoch s'est toujours fié à ses réservistes. Ce qui lui a permis de découvrir Fenton et McLlwain, qui tous les deux préparent des saisons de 25, 30 buts.

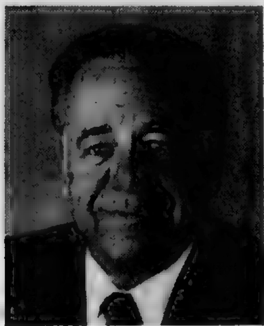
Ces deux joueurs représentent bien la nouvelle philosophie de l'organisation des Jets. En allant chercher le "bois mort" des autres équipes, on risque de trouver des perles. Fenton a été obtenu en retour de Gilles Hamel, qui n'a toujours pas marqué un but dans l'uniforme des Kings de New York.

McLlwain était le troisième nom dans la grosse transaction cet été avec Pittsburgh. En rétrospective, c'est lui qui donne l'avantage aux Jets dans cet échange. C'est quand même difficile de croire que les Penguins ont laissé partir cet habile avant de seulement 22 ans.

McLlwain est dans les plans d'avenir des Jets. Avec un superbe coup de patin, il est utile dans toutes sortes de situations. Intelligent avec et sans la rondelle, nous aurons droit à ses services pour encore plusieurs années.

Fenton n'a que deux ou trois ans de service dans sa carrière. A 30 ans, il cédera sa place à un jeune comme McLlwain. Tout comme Donnelly et Kumpel, Fenton aurait de la difficulté à monter dans l'organisation.

Les pièces interchangeables se trouvent sur les troisième et quatrième trios. Mais les réservistes des Jets prouvent cette année que le succès de l'équipe est directement proportionnel au succès des deux derniers trios.



MARCEL VERMETTE

Subitement, le mardi 6 février 1990, il est parti de notre monde. Il avait 59 ans.

Né le 26 octobre 1930, à Saint-Boniface, il y passa toute sa vie. Enfant d'une grande famille, il a connu et goûté la tendresse et la fraternité qu'il valorisa toute sa vie. Il fréquenta l'école Provencher et ensuite travailla à Supercrete durant 33 années. Il fut ensuite employé de la Commission scolaire de Saint-Boniface comme concierge à l'école Pierre-Radisson.

Marcel fut connu et apprécié comme musicien et ami de tous. Durant de nombreuses années il fit partie d'équipes musicales qui animaient des soirées. Il trouvait beaucoup de contentement à agrémenter les foules. Il aimait ce rôle de porteur de joie et de gaieté. Il rayonnait le même esprit dans ses conversations avec ses nombreux amis. Il avait respect de tout venant, n'exprimant que tolérance pour les faiblesses d'autrui.

Il fut papa et époux de grand coeur et de responsabilité. La famille, les amis, la tendresse et la joie étaient les axes de sa vie. Il se régalait particulièrement au Festival du Voyageur et au Club La Vérendrye, dont il était membre.

Il avait connu une grande épreuve en 1976 lorsqu'il perdit sa première épouse, Annette Dion, morte subitement.

Il convola de nouveau en 1989, mariant Thérèse Beaudry.

Ses funérailles eurent lieu en l'église Précieux-Sang, le vendredi 9 février en la présence d'une grande assistance de parents et amis. L'abbé Marcel Carrière présida la messe et évoqua dans son homélie les mérites du défunt et l'esprit de foi et de compassion que son départ suscite. Le Père Gérald Labossière, o.m.i., cousin du défunt, présida l'absoute et invita chacun à se souvenir de la cordialité du défunt.

Les lecteurs furent un gendre Ken Mazur et un beau-frère Fernand Dion. Les servants de messe furent Lianne Rochon et Jean-Paul Vermette. La paroisse du Précieux-Sang se fit communauté chaleureuse par le chant de la chorale et le service du goûter par les Femmes catholiques. Les porteurs furent six neveux: Ronald et Brian Vermette, Norman Van Walleghem, Ronald, Richard et Daniel St-Onge, son filleul. Le Salon Coutu était chargé des autres services funéraires. L'enterrement eut lieu au cimetière Green Acres.

Marcel laisse dans le deuil son épouse, Thérèse Beaudry, ses enfants: Anita et son époux Allan Malbranck, Robert et son épouse Debbie, et Michelle et son époux Ken Mazur; ses sept petits-enfants: Lisa, Kristen et Jennifer Malbranck, Christopher, Amanda et Bradley Vermette et Adam Mazur; ses enfants par affinité: Patricia Vermette et Louise Russell; il laisse aussi en deuil son père Joseph; ses frères et soeurs: Roland et Shirley Vermette, Albert et Carole Vermette, Gérard et Judy Vermette, Édouard et Claudette Vermette, Marie et Steve Konowalchuk, Jeannette et Mike Konowalchuk, Hélène et Henry Gumieny et Lorraine et Bruce Ross et familles; son beau-père René Dion; ses beaux-frères et belles-soeurs: Cécile et Maurice Van Walleghem, Fernand et Suzanne Dion, Émile et Barbara Dion, Denise et René St-Onge et Juliette et Robert Rochon et familles.

Anita, Robert, Michelle et leurs familles désirent remercier tous ceux qui leur ont apporté secours et consolations dans cette grande épreuve. Reconnaissance également pour messes.

Dans Sa Maison

Il nous a dit un jour, le doux Seigneur,
«Moi aussi, j'ai une demeure
où je vous conduirai un jour
pour vous remercier
de m'avoir accueilli
dans votre maison.
C'est la maison de mon Père.
Oui ce sera aussi notre demeure.»

«Dans la maison de mon Père
c'est tous les jours la fête.
Plus de peines, plus de deuils,
plus de solitudes, plus de déceptions.
De l'amour, encore de l'amour
de la joie, des chants et la vie
pour les éternités.»

Claude Fruchot-Prudence



THÉRÈSE ROBIDOUX
(née Ruest)

Paisiblement, à l'âge de 80 ans, le vendredi 16 février 1990, est décédée à l'hôpital de Saint-Boniface, Thérèse Robidoux, née Ruest.

Précédée dans le deuil par son époux Albert, ses parents Philippe et Eugénie, ses soeurs: Antonia Ruest m.o., et Rose; ses frères: Lionel, Marcel et Alphonse; et deux beaux-frères: Simon Guénette et Fernand St-Laurent, la défunte laisse dans le deuil quatre filles et six garçons: Alice et Philippe Roy, Madeleine et Otto Kirzinger, Lionel et Denise, Omer et Édith, Jos et Marcelle, Jeanne et Gérard Therrien, Édouard et Aline, Monique et David Ting, René et Elaine, Fernand et Noëlla; 32 petits-enfants; 13 arrière-petits-enfants; 5 soeurs: Beatrice St-Laurent de Rimouski, Annette et Maurice Lacroix, Alice et Aimé Guichon, soeurs Marie-Marthe et Simone, m.o.; deux belles-soeurs: Bernadette Ruest et Thérèse Côté; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les prières ont eu lieu à 15h30, le mardi 20 février en l'église de Saint-Pierre-Jolys suivies des funérailles à 16h.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Pierre-Jolys.

Les porteurs étaient les petits-fils: Jean-Pierre et Luc Roy, Jacques Therrien, Norman, Gilles et Ricky Robidoux.

Ceux qui le désirent peuvent exprimer leur sympathie en offrant un don au Manitoba Heart Foundation ou à l'Appel du Pauvre, C.P. 117, Saint-Norbert R3V 1L5.

Remerciements spéciaux au docteur Sinha et au personnel du 5e étage qui ont tout fait pour alléger sa souffrance.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Loewen de Saint-Pierre, 1-326-1351.

Maman, ta générosité et ta foi nous ont préparés à aimer, à donner et à pardonner. Veille sur chacun de nous. Donne-nous le courage de suivre ton chemin et de conserver ce que tu nous as partagé.

GERMAINE SABOURIN
(née Parent)

Paisiblement à sa résidence le vendredi 9 février 1990 est décédée, à l'âge de 76 ans, Germaine Sabourin de Saint-Pierre-Jolys.

Elle est née à Saint-Joseph le 21 août 1913.

Elle était précédée dans la mort par son époux Ovide Sabourin en 1974 et par son fils Claude en 1971.

Elle laisse dans le deuil trois fils : Henri et Rita, Sylvio et son amie Alice, Guy et son amie Carmelle; cinq filles : Lucille et Henri Desharnais, Yvette et Don Stupack, Aline et Vern Mucha, Juliette et Robert Audet, Yolande et Eldège Charette, 30 petits-enfants, 23 arrière-petits-enfants, un arrière-arrière-petit-fils Justin, une bru Doreen, trois soeurs, cinq belles-soeurs, de nombreux neveux, nièces et amis.

Les prières et le visionnement ont eu lieu le mardi 13 février à 19 h, suivis de la messe de la Résurrection à 19 h 30 en l'église de Saint-Pierre. M. l'abbé Louis Laurencelle était le célébrant. Le service se terminait à l'église.

Les porteurs étaient six petits-enfants.

Au lieu de fleurs, envoyer un don à Foi et Lumière (communauté des personnes handicapées, parents et amis) de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys.

La direction des funérailles avait été confiée à la chapelle funéraire Saint-Pierre (Loewen), 1-326-1351.

Merci à tous ceux et celles qui ont aidé Maman durant cette maladie.

« *Seigneur, nous te rendons grâce pour Maman, notre soeur, notre amie.* »

Au revoir, Maman. Nous t'aimons.

GEORGES FOREST

Avec une grande tristesse, nous annonçons le décès le mercredi 14 février 1990 de M. Georges Forest de Saint-Boniface (Manitoba), âgé de 65 ans.

Bon vivant, ayant un grand respect pour l'unité familiale, il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Anita, ses enfants: Claude avec sa famille Aline, Geneviève, Sara, Lolita, Benoit et Andrée; Lise et sa famille Jean Dupuy, Marie-Janelle, Yves et Pierre-Marc de Montréal; Nicole et son mari Marc Fredette de Victoria; Pierre et son épouse Tracey de Nanaimo; Jacques habitant présentement Tokyo; Marjolaine et sa fille Pascale et son fiancé Glenn Axford; et Jean-Luc de Victoria. Précédé par son père Gabriel en 1950, sa mère Élise en 1988, et deux frères Jean-Paul en 1973 et Laurent en 1974, il laisse également dans le deuil ses frères, soeurs et leurs époux(ses): Marie-Anna et Alphonse Dufault de Saint-Boniface; Rita de Montréal; Gérard et Alphonsine de Winnipeg; Hyacinthe (Rocky) et Jean, Louise, Robert et Cathy, tous d'Edmonton; Cécile et Earl Pickup de Spokane; Gabriel et Marcelle de Petersfield ainsi que plusieurs neveux et nièces, des parents et de nombreux amis.

Les amis et connaissances se souviendront de Georges comme un homme rempli de vitalité et un grand défenseur des droits linguistiques de la minorité franco-manitobaine.



Il oeuvrait depuis longtemps dans les mouvements des caisses populaires et des coopératives. En 1948, il fonda l'Agence d'assurances Forest Ltée et travailla dans le domaine des assurances jusqu'à sa mort. Sa lutte acharnée pour la défense du français comme langue officielle au Manitoba a été reconnue dans tout le pays. En 1970, il était un des membres fondateurs du Festival du Voyageur et fut le premier Voyageur officiel. Actif dans la communauté, il était bien connu et respecté comme un des chefs de la collectivité franco-manitobaine. Il était membre du Tiers ordre franciscain depuis plus de 25 ans, et Chevalier de Colomb, quatrième degré, depuis quarante ans.

Père aimant et homme d'une grande détermination, il toucha beaucoup de vies. Que Dieu le prenne et le garde pour toujours.

Les prières ont eu lieu au Salon funéraire Desjardins, 357, rue Des Meurons. Une messe commérative a eu lieu en l'église Précieux-Sang, 200, rue Kenny, à 14h le lundi 19 février. Enterrement au Glenlawn Memorial Gardens.

Ceux qui le désirent peuvent faire un don au Fonds Georges-Forest pour la promotion des langues officielles du Canada, C.P. 145, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.

Chapelle funéraire Desjardins — 233-4949.

En mémoire et en honneur de Georges Forest

Aujourd'hui, je désire rendre hommage à mon père, qui, pour nous tous, a été un exemple magnifique.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une expérience pénible, un moment que chacun d'entre nous doit accepter. Un moment où, face à la mort, nous devons confronter ce que nous croyons et ressentons au plus profond de nous.

Chacun trouvera sa réponse. Moi, j'ai guidé mon attention vers l'intérieur.

Notre papa était un voyageur qui a vécu en simplicité, un homme qui a capté l'essence de la vie. Cette essence, nous la reconnaissons en regardant son coeur.

Cet amour qu'il avait pour la vie était un amour constant, où il cherchait toujours à être ouvert à la mort. De vivre sa vie, ouvert à la mort, sans regrets, c'est d'essayer de vivre ce que nous croyons et ressentons dans la candeur du coeur.

Mais les lamentations du coeur continueront toujours, car nos coeurs sont en conflit avec la pensée, cette pensée qui soulève des questions qui manquent l'essentiel, puisque «le coeur a ses raisons que la raison ne connaît pas». (Pascal)

Mon coeur est rempli aussi d'insécurité, cette insécurité qui ne veut pas accepter la réalité de son absence et de son silence.

Pourtant, il est là plus que jamais, et il me semble l'entendre me dire: «N'ait pas peur de ton coeur, suis-le et tu trouveras ta foi. Mais n'oublie pas que pour découvrir le coeur, il faut le cultiver avec toute ton énergie, pendant toute une vie et encore».

L'art de vivre la vie, papa l'a maîtrisé.

Le poète Rilke révèle qu'«une oeuvre d'art est bonne quand elle est née d'une nécessité. Et, c'est la nature de son origine qui la juge».

Ce coeur d'artiste, de poète, que nous possédons tous, papa l'a exprimé par sa vie même, par la tendresse, la compassion et la passion qu'il avait envers la vie, sa culture canadienne et aborigène, et même plus pour sa communauté, sa paroisse, sa famille et surtout envers Maman.

Papa, je t'aime.

Jean-Luc Forest
Le 19 février 1990



L'Association Canadienne-Française de l'Alberta

l'association porte-parole des Franco-Albertain(e)s
est à la recherche d'un(e)

Directeur(trice) général(e)

Fonctions:
Sous l'autorité du Comité exécutif de l'association, il(elle) planifie, dirige, organise, et évalue les activités de revendication, de représentation, de développement communautaire de l'Association à son niveau provincial; il(elle) est responsable des ressources humaines du secrétariat provincial, ainsi que du fonctionnement démocratique, administratif et financier de l'Association; il(elle) veille à assurer l'appui nécessaire aux projets des grands dossiers entrepris par les neuf (9) régionales de l'Association.

Exigences:
- connaissances et expérience du milieu francophone minoritaire
- habileté à travailler avec des bénévoles et en équipe
- bilingue
- habileté à gérer des ressources humaines et financières
- expérience des relations publiques
- connaissance des milieux politiques fédéral et provincial, des ministères et des agences gouvernementales et de leurs rouages
- connaissances en développement communautaire
- initiative
- disponibilité

Rémunération: reflète les exigences du poste

Entrée en fonctions: début mai 1990 (négociable)

Faire parvenir votre curriculum vitae et le nom de trois répondants avant le **15 mars 1990** à:

Madame France Levasseur-Ouimet, présidente
Association canadienne-française de l'Alberta
200-8923, 82e avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z2
avec la mention Confidentiel

La Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17

est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) de programmation
à plein temps

Exigences:

1. Excellente connaissance écrite et parlée des deux langues officielles du Canada.
2. Études avancées et/ou expérience en administration scolaire.
3. Connaissance approfondie des programmations scolaires (français, immersion et anglais).
4. Expérience dans la supervision et l'agencement de programmes scolaires tels que la catéchèse, le Whole Language, les sciences naturelles, l'informatique, etc.
5. Attitude favorable à la promotion de l'éducation en français.
6. Leadership habile avec un bon sens des relations publiques.

Salaire: d'après l'échelle de salaires en vigueur.

Entrée en fonctions: septembre 1990.

Veuillez faire parvenir votre demande écrite accompagnée de votre curriculum vitae à:

Monsieur Ron Perron
Directeur général
Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: (204) 433-7815

Manitoba

Contrôleur

La Direction de la réglementation du ministère de la Consommation, des Corporations et des Coopératives recherche un contrôleur qui serait chargé de vérifier le système des credit unions et des caisses populaires, et dont les tâches comprendraient l'examen sur place des activités des caisses populaires. Le travail de révision comprend toutes les sphères de gestion et porte plus particulièrement sur la qualité de la gestion du portefeuille des prêts. Le titulaire sera chargé de repérer les problèmes potentiels et de faire les recommandations qui s'imposent.

Le candidat sélectionné devra posséder des dons de communication et des facultés analytiques exceptionnels. Il devra aussi savoir s'exprimer par écrit et oralement en français et posséder une grande expérience dans les domaines de la vérification et des prêts. Le candidat sera appelé à voyager partout dans la province. Les candidats membres des groupes visés par le Programme d'action positive seront pris en considération dans le processus de sélection.

Échelle de salaire: de 37 485 $ à 49 836 $ par année.
N° de Concours: 3207
Date de Clôture: le 12 mar 1990
Adresse: Service du personnel
Consommation, Corporations et Coopératives
405, avenue Broadway, bureau 1034
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6

Le gouvernement soutient le Programme d'action affirmative



Entreprise Saint-Boniface Inc.

veut offrir de nouveaux services à ses clients
et vous invite à poser votre candidature
au poste bilingue suivant:

responsable — comptabilité et comptes clients

La personne embauchée devra se charger de la comptabilité de l'entreprise et offrir divers services comptables à ses clients. Elle fera le suivi des comptes clients et participera à la gestion du crédit.

Le poste intéressera la personne très flexible qui recherche un défi, aime transiger avec le public et voit sa croissance personelle comme un objectif prioritaire.

Au minimum, la personne embauchée devra détenir un diplôme d'études postsecondaires avec cours en comptabilité, être inscrite dans un programme professionel d'études en comptabilité ou bien aura 3-5 ans d'expérience en tenue de livre. Une expérience en tenue de livre informatisée est demandée, de préférence avec le logiciel ACCPAC Plus. La connaissance du crédit est un atout mais n'est pas essentielle.

Nous offrons un salaire négociable, concurrentiel et une flexibilité au chapitre des conditions de travail.

Posséder une automobile serait un atout.

Si le poste vous intéresse, nous vous demandons d'acheminer votre c. v. avec références à nos bureaux avec la mention «confidentiel». Votre demande demeurera confidentielle.

2 - 157, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Agent principal, comptes

Une importante société spécialisée dans le domaine du financement commercial est à la recherche d'un agent principal, comptes, pour son bureau de Winnipeg.

Sous l'autorié de directeur, comptes, vous planifierez et mènerez les activités de développement commercial, vous enquêterez sur les propositions de prêparerez celles-ci en plus d'administrer un portefeuille de comptes. Les candidats devront posséder un diplôme en Commerce ou avoir la désignation C.M.A. avec un minimum de trois ans d'expérience en prets commerciaux. On exige beaucoup d'entregent et de solides habiletés en communication. Le bilinguisme est un atour certain.

Les personnes intéressée qui sont qualifiées devront soumettre leur curriculum vitae complet d'ici le 16 mars 1990 à l'adresse suivant:

Corporate Human Resource Communications Ltd.
167, avenue Lombard, pièce 822
Winnipeg, Manitoba
R3B 0V3

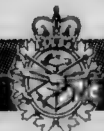
N.B. On transmettra votre curriculum vitae directement à notre client. Veuillez indiquer dans une lettre explicative s'il y a des entreprises auxquelles on ne doit pas envoyer votre demande.

Corporate Human Resource Communications Ltd.

Joignez-vous à la Réserve

Tout en poursuivant votre carrière civile à plein temps, relevez un nouveau défi: celui d'apprendre un métier dans les domaines administratifs, techniques et de la navigation reliés à l'aviation au sein de la Réserve aérienne.
Augmentez votre revenu tout en profitant de diverses possibilités d'emploi et de voyage. Faites partie de l'équipe.
Joignez-vous à la Réserve dès maintenant!
Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

402e Escadron de la Réserve aérienne
BFC Winnipeg
Westwin (Manitoba)
R3J 0T0 895-5525



LES FORCES ARMÉES CANADIENNES
c'est aussi la Réserve
Canada

La Division scolaire de Fort Garry nº 5

est à la recherche

de professeurs bilingues

pour enseigner dans ses écoles d'immersion française et dans son programme de français de base pour l'année scolaire 1990-1991.

La Division scolaire de Fort Garry offre le programme d'immersion (M à 12e) dans cinq de ses écoles. Le français de base (4e à 12e) existe dans les écoles de programmation anglaise.

La Division prévoit des ouvertures aux différents niveaux.

On demande aux professeurs intéressés de communiquer avec:

Michelle Fitzmaurice
Division scolaire de Fort Garry nº 5
757, rue Lyon
Winnipeg (Manitoba)
R3T 0G6
(204) 453-4608

SCHL CMHC

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) invite toutes les parties intéressées à soumettre une offre d'achat pour la propriété suivante, située à Dauphin au Manitoba.

322, 3e avenue nord-est

Cette maison est offerte en vente dans l'état où elle se trouve.

Toutes les parties désirant inspecter les lieux avant de soumettre une offre d'achat devraient contacter Donna Spack à Century 21, Art Potoroka Realty, au numéro (204) 638-7947.

Toute soumission doit indiquer l'adresse de la propriété, le montant de l'offre d'achat, la date de fermeture, et le numéro de téléphone.

Prière de faire parvenir toutes les offres d'achat à Mme D. Somack, Société canadienne d'hypothèques et de logement, C.P. 964, 4e étage, 10, rue Fort, Winnipeg (Manitoba) R3C 2V2, avant 14h le 2 mars 1990.

La SCHL ne s'engage à accepter ni l'offre la plus élevée ni aucune offre.

Toute offre d'achat sera considérée.

Canada



CN

Avis de vente

Nous invitons les intéressés à présenter des soumissions cachetées portant l'indication «BID 4030-81» concernant l'achat des unités précisées ci-dessous et leur enlèvement de la propriété du CN. La soumission doit parvenir à G. M. Ball, directeur régional, Achats et stocks, Chemins de fer nationaux du Canada, C.P. 244, Succursale postale Transcona, Winnipeg (Manitoba) R2C 3R4 au plus tard à **midi, le mardi 27 février 1990.**

Deux chaudières ignitubulaires au gaz Cleaver Brooks de 400 ch.

Pour voir les unités ou pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec D. Beaton, Ingénieur matériel roulant, Winnipeg au 988-8620.

G.M. Ball
Directeur régional - Achats et stocks

Faites en sorte que l'accueil chez vous soit chaleureux!

Participez à l'atelier gratuit d'économie d'énergie pour les habitations qui se tiendra dans votre quartier et réduisez vos coûts de chauffage cet hiver.

Énergie et Mines Manitoba organisera des ateliers à l'intention des propriétaires de maison partout au Manitoba au cours de l'automne et de l'hiver.

Pendant ces ateliers d'une durée de deux heures se déroulant en soirée, on vous mettra au courant de projets d'économie d'énergie qui vous permettront de payer moins cher votre chauffage, votre électricité et votre eau. Vous découvrirez également de nombreuses façons d'améliorer votre maison tout en faisant des épargnes. Vous apprendrez que vous pouvez par exemple régler à diverses températures le thermostat sur le réservoir à eau chaude ou choisir le genre de calfeutrage qui convient à votre maison. Vous pourrez de plus bénéficier de l'avis impartial d'experts qui vous guideront dans vos décisions en matière d'améliorations importantes telles que l'installation de nouvelles fenêtres ou d'un système de chauffage plus efficace, et qui indiqueront les améliorations constituant un bon investissment.

L'atelier prévu pour votre région aura lieu dans

☞ la salle de programmation de la Bibliothèque de Saint-Boniface

☞ 131, boulevard Provencher, salle 100,

☞ le mardi 27 fevrier 1990

☞ de 19 h 30 à 21 h 30

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec le bureau des ouvrages de référence pour adultes de la Bibliothèque de Saint-Boniface au 986-4331.

Le nombre de places réservées aux participants est limité. Les premiers inscrits seront les premiers servis, donc, inscrivez-vous le plus tôt possible.

Cet atelier sera donné en français.



Poste de commis-sténographe

Un poste de commis-sténographe est à pourvoir au bureau des Affaires juridiques régionales.

Candidatures

Seront prises en considération les candidatures de personnes ayant une bonne maîtrise de la dactylographie, de la sténographie et de la transcription de textes, ainsi qu'une expérience du traitement de textes «MultiMate». L'expérience du domaine juridique ou une formation comme secrétaire juridique est exigée. La personne retenue effectuera des travaux de secrétariat (sténographie et remplacements inclus) pour quatre avocats et le directeur du bureau.

Avantages

Le poste est assorti d'un salaire hebdomadaire maximum de 539$ (barême 1989) et d'une gamme complète d'avantages sociaux. Le salaire de départ sera fonction de la qualification et de l'expérience.

Ce poste est ouvert aux hommes comme aux femmes, aux personnes handicapées et aux membres de minorités visibles.

Les candidatures, accompagnées du curriculum vitae, doivent parvenir par écrit au plus tard le **28 février 1990** aux:

Services d'embauche du CN
120-123, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2P8



CN

AVEC NOUS AU CROISEMENT DES TECHNOLOGIES

Nous avons un engagement avec les Canadiens. C'est en nous situant au croisement des technologies que nous pourrons relever ce défi de façon innovatrice. Voilà ce qu'est la Société de Recherche d'Énergie atomique du Canada limitée d'aujourd'hui. Vous apprécierez notre style de gestion ouvert, favorisant la participation et la communication. Nous sommes présentement à la recherche de candidat(e) aux poste suivant:

Spécialiste en impôts sur les produits

Il y a un poste disponible de spécialiste en impôts sur les produits à Recherche Whiteshell. Il(elle) devra être compétent(e) en interprétation des règlements sur les tarifs et taux de droits douaniers ainsi que sur les taxes de vente provinciales imposées lors de l'achat de produits et services utilisés par EACL, fabriqués ultérieurement ou revendus. En outre, il(elle) sera chargé(e) des permis et autorisations douaniers d'exportation/d'importation, du dédouanement au Canada et de faciliter le dédouanement des produits d'EACL et des marchandises de son personnel aux divers points d'entrée.

Les candidats(es) devront être diplômés(es) d'un collège d'éducation populaire (CEGEP) ou d'une université, en compatibilité ou en administration des affaires. Cinq à dix ans d'expérience afférente sont souhaitables. Une bonne connaissance des règlements quant aux impôts sur les produits/marchandises, leur application aux projets de fabrication et de recherche et développement, l'aptitude démontrée à travailler de façon indépendante et de bonnes qualités de communication verbale et par écrit, sont essentielles. La terminaison du cours d'évaluation de Revenu Canada ainsi que de l'expérience en supervision sont souhaitables. L'aisance à s'exprimer en anglais est essentielle pour ce poste.

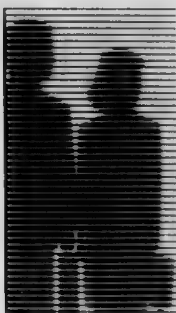
Whiteshell Research/Recherche Whiteshell emploie à peu près 1 000 personnes et est situé à Pinawa, belle ville offrant logement et divertissement, à 105 km au nord-est de Winnipeg. Le salaire de départ pour ce poste sera proportionnel aux compétences et à l'expérience. EACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux.

"EACL a un programme d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes d'emploi des femmes, autochtones, membres des minorités visibles et personnes handicapées".

Les personnes des deux sexes intéressées sont priées de se mettre en rapport par écrit, tout en joignant leur Curriculum Vitae (discrétion garantie) et rappelant les N° de dossier WNRE-2078, avec:

Ann Portman
Agent du personnel
Énergie atomique du Canada limitée
Établissement de Recherches
Nucléaires de Whiteshell
PINAWA (Manitoba)
R0E 1L0





"L'ERNW est un lieu de travail ou on ne peut pas fumer."

Le village de Sainte-Anne

Possibilité d'emploi — secrétaire-trésorier/ère adjoint(e)

Le village de Sainte-Anne est à la recherche d'un(e) secrétaire-trésorier/ère adjointe(e) qui entrerait en fonctions au début mars 1990.

On accordera la préférence aux personnes possédant les qualités suivantes :

1. personnalité agréable
2. bonne dactylo
3. expérience antérieure dans un bureau municipal ou autre expérience connexe
4. bilingue à l'oral et à l'écrit

Le village de Sainte-Anne offre les conditions de travail suivantes :

1. semaine de travail de 35 heures
2. bonne gamme d'avantages sociaux y compris un régime dentaire
3. régime de pension et d'assurance-vie collective

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae, indiquant les attentes salariales et nommant trois références, **avant 14 h le lundi 12 mars 1990**, à l'adresse suivante :

J.G. Lévesque
Secrétaire-trésorier
Village de Sainte-Anne
181, avenue Centrale
C.P. 220
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

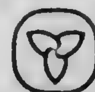
Agent(e) des bourses

462$ - 511$ par semaine (en revision)

Manifestez vos compétences bilingues et en travail de bureau à la direction de l'aide financière aux étudiants du **ministère des Collèges et Universités.** Vous devrez: étudier les demandes de bourses; attribuer les bourses; préparer la documentation requise par les comités de sélection; assurer les relations avec les établissements postsecondaires pour veiller au respect des procédures du programme; colliger les données relatives au programme; répondre aux demandes de renseignements; mettre à jour les manuels de procédures; déléguer des tâches et superviser le personnel temporaire pendant les périodes de surcharge de travail. **Lieu de travail: Thunder Bay.**

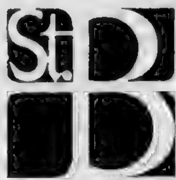
Exigences: Maîtrise de l'anglais et du français; expérience dans l'interprétation des politiques et procédures et dans l'étude et l'évaluation des documents; excellentes aptitudes pour la communication; diplomatie; capacité d'exercer votre jugement, de résoudre des problèmes, de traiter efficacement avec le public, de travailler en collaboration dans un milieu à grande pression, de traiter et de recouvrer des données au moyen d'un micro-ordinateur et d'acquérir des connaissances détaillées; bonne aptitudes en rédaction; connaissance de WordPerfect, DOS et Lotus 1-2-3. **Remarque:** L'analyse des exigences physiques est disponible sur demande.

Veuillez envoyer votre demande/curriculum vitae, d'ici le 16 mars 1990, à: Dossier MCU-55/89, Planification et services ministériels, Ministère des Collèges et Universités, 790, rue Bay, Bureau 1105, Toronto (Ontario) M5G 1N8.



Fonction publique de l'Ontario

Pour l'équité d'emploi



DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE Nº 4

recherche

un(e) enseignant(e) à temps plein (1.0), en 1re année, pour l'école Van Belleghem, programme d'immersion, (zone sans fumée).

Date d'entrée en fonctions: poste à terme du 14 mars 1990 jusqu'au 30 juin 1990

On vous prie de prendre contact avec:

Rachel Sturk, directrice
École Van Belleghem
10, chemin Vermillion
Winnipeg (Manitoba) R2J 2T1
Tél.: 255-1134



Réseau

fait un appel de candidatures pour le poste de

directrice

Qualités recherchées:
- expérience ou aptitudes dans la gestion du personnel;
- capacité de travailler en équipe;
- bon esprit d'organisation;
- excellente connaissance du français.

La candidate devra travailler avec un conseil d'administration.

Salaire: à négocier

Date d'entrée en fonction : le 26 mars 1990

Veuillez faire parvenir votre demande, ainsi que votre curriculum vitae au plus tard le 2 mars 1990.

La présidente
Réseau
115 - 383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9



Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

Affaires indiennes et du Nord Canada Collectivités isolées du Manitoba

On recherche des candidats pour combler des postes de directeur dans les écoles des localités isolées suivantes école de:

York Landing située à York Landing au Manitoba,
Oxford House située à Oxford House au Manitoba,
George Knott située à Wasagamack au Manitoba,
Garden Hill située à Garden Hill au Manitoba,
Little Saskatchewan située à Little Saskatchewan au Manitoba.

Vous devez: Posséder un certificat valable d'enseignement du Manitoba, ou y être admissible, ainsi qu'un diplôme d'une université canadienne reconnue. Fournir la preuve que vous possédez une expérience de la motivation des enseignants en matière de perfectionnement, de la supervision du personnel scolaire, de l'enseignement à tous les niveaux, de la modification des programmes d'études, de la détermination des responsabilités professionnelles et administratives et de l'application de méthodes convenables. Une expérience de travail avec les enfants indiens et la capacité de parler une langue autochtone sont des atouts. La connaissance de l'anglais est essentielle pour ce poste. Il faut également subir un examen médical préalable à l'emploi avant d'être nommé à un poste dans une région isolée.

Nous offrons: Un salaire annuel variant de 18 821$ à 46 853$ ainsi qu'une allocation de surveillance et d'administration, une prime d'éloignement et un logement loué.

Une vérification de base de la fiabilité est requise.

Faites parvenir votre curriculum vitae ou une demande d'emploi à:

Helen Grabowski
Division de l'éducation
Affaires indiennes et du Nord Canada
Bureau régional du Manitoba
275, avenue Portage, pièce 1100
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3A3

Date limite: le 26 février 1990

Information is also available in English by contacting the above-mentioned person.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous.

Canada

La Fédération des femmes canadiennes-françaises de la Saskatchewan

est à la recherche d'une

Directrice générale

La FFCF est l'organisme porte-parole des femmes canadiennes-françaises de la Saskatchewan. Sa mission est de défendre les intérêts des Fransaskoises. Elle est un organisme de sensibilisation, de concertation et de pression.

Exigences:
- Bonne connaissance de la problématique des femmes en milieu minoritaire. Une connaissance de la communauté fransaskoise serait un atout.
- Démontrer de solides qualités de leadership.
- Grande mobilité. Prête à travailler les soirs et en fin de semaine.
- Habileté à travailler avec des bénévoles et en équipe.
- Habileté à gérer des ressources humaines et financières.
- Expérience des relations publiques.

Salaire: À négocier selon expériences ou compétences.

Lieu de travail: Gravelbourg

Langue de travail: Français (maîtrise de l'anglais essentielle)

Entrée en fonctions: Temps plein, le 15 mars 1990

Pour plus de renseignements, appelez Maria Lepage en composant le (306) 648-2240 (bureau) ou le (306) 648-2562 (domicile).

Envoyez votre curriculum vitae avant **le 5 mars 1990** à l'adresse suivante:

Maria Lepage, présidente provinciale — FFCF
C.P. 778
Gravelbourg (Saskatchewan) S0H 1X0

VILLA YOUVILLE INC. MAISON POUR PERSONNES ÂGÉES

Sainte-Anne (Manitoba) R0A 1R0

On demande

réceptionniste/dactylo

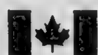
avec responsabilité des salaires du personnel.

Des demandes seront acceptées, par écrit, jusqu'au **9 mars 1990**, pour le poste de réceptionniste/dactylo suivant: plein temps pour une période de 4 à 6 mois et ensuite à temps partiel — 2 jours par semaine, (avec possibilité d'heures supplémentaires de temps à autre), à partir du mois de **mai 1990**.

Exigences:
- Candidat doit être bilingue / français et anglais (par écrit et oralement)
- Expérience à la machine à écrire requise (minimum 50 mots/minute)
- Expérience avec ordinateur requise
- Expérience avec la paie valable (la personne sera responsable de la paie de tous les employés pour la période de 4 mois et ensuite au besoin)
- Expérience avec le fonctionnement d'un bureau requise
- Salaire selon l'expérience

Pour plus de renseignements, s.v.p. contacter Mme Angèle Bernardin Hébert, secrétaire administrative, et pour poser votre — s.v.p. faire parvenir votre demande (lettre écrite à la main) avec curriculum vitae à:

Angèle Bernardin Hébert
Secrétaire administrative
Villa Youville Inc.
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0



Société du crédit agricole Canada | Farm Credit Corporation Canada

AVIS

Journée de bureau de la Société du crédit agricole

Afin d'améliorer ses services auprès des agriculteurs de la région de Beauséjour, la Société du crédit agricole tiendra une journée de bureau à Beauséjour deux fois par mois:

Jour: le 2e et le 4e jeudi de chaque mois

Lieu: Bureau du ministère d'Agriculture du Manitoba
20, 1re rue sud, Beauséjour (Manitoba)

Votre conseiller en crédit, Cam McDiarmid, se sera un plaisir de discuter avec vous de vos besoins financiers.

Vous pouvez avoir accès à des prêts pour les terres agricoles, les habitations, les bâtiments agricoles, le bétail reproducteur, les quotas, et d'autres fins agricoles.

Pour de plus amples renseignements, contactez Cam au 983-0121 à Winnipeg.

Des rendez-vous peuvent être fixés auprès du Bureau du ministère d'Agriculteur du Manitoba à Beauséjour en composant le 268-1411.

«Investir dans une bonne affaire... l'agriculture canadienne»

La Division scolaire de Transcona-Springfield nº 12

est à la recherche

d'un commis niveau I

Qualifications:
- bonnes connaissances des deux langues officielles
- connaissance de fonctionnement d'ordinateurs préférable
- dactylographie de 60 m/m.
- habileté de traiter avec le public.

Salaire: 1 291$ par mois

Emploi dans une école d'immersion française.

Entrée en fonctions: immédiatement

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae le ou avant le 28 février 1990 à:

La Directrice générale
La Division scolaire Transcona-Springfield nº 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4

Secrétaire administrative

Énergie et Mines Manitoba a besoin de quelqu'un pour répondre aux demandes de renseignements du public et fournir des services de soutien dans les domaines du secrétariat, de la réception et de la distribution du courrier.

Qualités requises: avoir plusieurs années d'expérience du travail de secrétaire, posséder d'excellentes aptitudes dans les domaines de l'organisation, des communications et des relations interpersonnelles, avoir prouvé sa capacité de travailler en équipe, connaître le traitement de texte (Wang de préférence) et pouvoir dactylographier selon les normes de la fonction publique, avoir de l'expérience de l'interaction et des contacts avec le public. Il est essentiel de pouvoir s'exprimer couramment en français et en anglais. On tiendra compte du Programme d'action positive dans le processus de sélection.

Échelle de salaire:
23 906$ - 27 480$ par année

Nº de concours: 3208

Date de clôture:
le 12 mars 1990

Adresse:

Énergie et Mines Manitoba
Service du personnel
330, avenue Graham
Bureau 607
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4A5

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ANNA PERRIN, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent êtm déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 3 avril 1990.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour de février 1990.

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Vous voulez signaler un rendez-vous culturel ? Téléphonez nous au 237-4823.



RCMP GRC

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à l'heure et la date indiquées. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Commandant, Gendarmerie royale du Canada, C.P. 5650, Winnipeg (Manitoba) R3C 3K2. Les entrepreneurs généraux peuvent se procurer les documents de soumission au bureau de la G.R.C. indiqué ci-dessous en versant le dépôt exigé.

Titre du projet: D83873 - Réinstallation d'une cabine de surveillance pour la G.R.C., à Moose Lake au Manitoba.

Date et heure limites: le 1er mars 1990 à 14h, heure locale.

On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse suivante:

Le Commandant
Gendarmerie royale du Canada
Division «D»
Section de l'administration des biens
C.P. 5650 - 1091, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3K2

Ces documents peuvent aussi être consultés au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg et chez Southam Building Reports et Sanford Evans Communications, à Winnipeg.

Dépôt: 50$

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

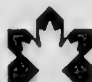
M. Gerry Choquette, maître de projets
(204) 983-8705

Directives: Les dépôts à l'égard des plans et devis doivent être versés sous forme de chèques bancaires payables à l'ordre du Receveur général du Canada. Ces dépôts seront remboursés sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires et dans les enveloppes munies du sceau collant fournis à cet effet par la G.R.C. et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

La Gendarmerie royale du Canada ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. B. Dale Henry, commissaire adjoint
Commandant
Division «D»



Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

APPEL D'OFFRES

Construction de logements individuels

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, prévoit construire **quinze (15) maisons individuelles dans les communautés suivantes:**

Camperville (12); Duck Bay (2); et **Bowsman (1).** Toutes ces communautés se trouvent au Manitoba.

Des soumissions cachetées portant sur le projet en question et adressées à la SCHL seront reçues jusqu'au **19 mars 1990 à 14h.**

Les entrepreneurs principaux peuvent se procurer les plans, devis et demandes de soumissions nécessaires; on pourrait aussi les consulter à l'adresse indiquée ci-dessous.

Un dépôt de 50$ est exigé pour chaque série de plans, devis et documents. Ce dépôt est déclaré déchu si les documents ne sont pas retournés, en bon état, au bureau identifié ci-dessous, au plus tard le **26 mars 1990.**

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10% de la valeur de toute offre jusqu'à concurrence de 100 000$. La SCHL retiendra chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien exécuté. Elle acceptera que le dépôt soit payé en espèces, par chèque certifié ou par voie d'un cautionnement de soumission provenant d'une société de caution accréditée. Tout chèque ou cautionnement doit être fait à l'ordre de la SCHL.

La SCHL ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Les documents d'appel d'offres pourraient être obtenus de **Harry Moore, Agent principal, Administration des contrats,** au numéro 983-5669 ou à l'adresse suivante:

Société canadienne d'hypothèques
et de logement
C.P. 964
10, rue Fort, 4e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Logement Manitoba — Manitoba Housing



Division scolaire Saint-Vital n° 6

Bulletin n° 148/90

Titre : Bibliothécaire adjoint(e)

Début : Aussitôt que possible

Rémunération :

Salaire : Classe 5 : 688,10 $ à 765,80 $ (en cours de révision) avec Certificat de technicien en bibliothéconomie, Classe 4 : 671,30 $ à 746,90 $ (en cours de révision) sans Certificat de technicien en bibliothéconomie

Heures : 35 heures par semaine, 10 mois par année

Avantages : Selon la convention collective actuellement en vigueur pour les employés de bureau de la Division scolaire de Saint-Vital, Section 1254 du SCFP.

Poste :

Sous la direction de la bibliothécaire enseignante ou du directeur, la personne choisie fournira de l'aide administrative et technique à la bibliothèque. Elle devra aider le personnel professionnel dans l'achat de tout matériel pour la bibliothèque; cataloguer et s'occuper de tout le matériel de la bibliothèque; aider les étudiants dans leurs recherches; fournir des services administratifs au service de prêt pour le contrôle de l'inventaire et l'entretien de la collection; taper la correspondance, les notes de service, les fiches, les commandes, etc; tenir à jour les dossiers des réservations de l'équipement audio-visuel en plus de remplir toutes les tâches reliées au poste de bibliothécaire adjoint(e).

Qualités requises :

- savoir taper 45 mots/minute
- avoir des habiletés pour le classement
- avoir une connaissance de base de l'organisation et du fonctionnement d'une bibliothèque (on accordera la préférence aux personnes qui détiennent un certificat de technicien en bibliothéconomie
- avoir de l'entregent et de bonnes habiletés en communication
- avoir une expérience antérieure de travail dans une bibliothèque serait préférable
- être bilingue (français et anglais)

Veuillez faire parvenir un court curriculum vitae, citant le numéro de bulletin, au Service du personnel, Division scolaire de Saint-Vital, 900, chemin Saint-Mary's, R2M 3R3, **avant 16 h le jeudi 1er mars 1990.** On demande un curriculum vitae séparé pour chaque bulletin d'offre d'emploi.

FORMATION

5e stage d'aide administrative

L'Association Pluri-elles lance son 5e stage d'aide administrative lundi 26 février 1990.

Grâce à ce programme de 185 699$, financé par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, dix femmes francophones suivront une formation de 500 heures au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Selon la coordinatrice du projet, Rita Lécuyer, l'objectif de ce programme est d'offrir aux dix stagiaires une formation permettant de développer les connaissances et les aptitudes nécessaires pour réintégrer le marché du travail à un poste bilingue et permanent d'aide-administrative.

Ph.D.

Un président pour Francofonds

Jean-Marie Taillefer succède à Armand Bédard à la présidence de Francofonds. Hélène Bulger est vice-présidente.

Les autres membres du conseil de Francofonds, qui pèse maintenant un million suite au fusionnement avec la Fondation Radio Saint-Boniface, sont: Madeleine Lafond, Hubert Bouchard, Aimé Gauthier, Armand Bédard, Rita Lécuyer, Louis Bernardin, René Fontaine et Paul Préfontaine.



Couvertures facultatives d'Autopac – Meilleures garanties – Tarifs plus avantageux

Les couvertures facultatives d'Autopac sont offertes à tous les automobilistes manitobains, quel que soit leur âge et quel que soit leur dossier de conducteur. Donc, si vous décidez d'augmenter la garantie de votre assurance automobile en souscrivant une couverture facultative d'Autopac, vous pouvez maintenant bénéficier de meilleures garanties à des tarifs plus avantageux.

Tarifs plus avantageux

Nous avons baissé nos tarifs pour la plupart des automobilistes qui souscrivent une assurance responsabilité civile facultative. De plus, de nombreux propriétaires de véhicules qui bénéficient d'une réduction calculée au mérite vont payer moins cher s'ils souscrivent une assurance avec diverses options de franchise.



Meilleures garanties

Autopac a apporté des améliorations à son régime d'assurance avec diverses options de franchise, afin de mieux vous protéger contre des risques divers tels que le vandalisme et le vol partiel.

Il existe ainsi deux options :

Option 1

Collision	– franchise de 250 $
Accidents sans collision (nouveau)	– franchise de 200 $
Bris de glaces	– franchise de 100 $

Option 2

Collision	– franchise de 150 $
Accidents sans collision (nouveau)	– franchise de 100 $
Bris de glaces	– franchise de 100 $

Vérifiez auprès de votre agent d'Autopac

N'oubliez pas de demander à votre agent quelles sont les possibilités d'augmenter la garantie de votre assurance contre les automobilistes insuffisamment assurés et celle qui s'applique à votre véhicule de valeur élevée.

Votre agent peut également vous remettre un exemplaire du Guide d'assurance automobile de 1990 et vous donner des détails sur les diverses couvertures facultatives d'Autopac. Vous pouvez aussi téléphoner au

Service à la clientèle de la SAPM
985-7222 (appels interurbains à frais virés)



Renseignez-vous sur les couvertures facultatives d'Autopac. On vous offre des garanties pour les années 90 aux tarifs des années 80.

Saviez-vous que...

Les Canadiens français sont différents

Par rapport aux Canadiens anglais, les Canadiens français pensent parfois autrement, assurent des sondages effectués pour des créateurs de publicité. Exemples:

- Seulement 35% des francophones croient que les jeunes sont trop actifs sexuellement, alors que la moyenne canadienne se situe à 46%.
- en revanche, 53% des francophones estiment que l'homme est encore le chef du foyer, contre 34% côté anglophone.
- 59% des francophones achètent des billets de loterie, alors que la moyenne canadienne se situe à 45%.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

Le téléthon du Collège Mathieu ramène des souvenirs à des Manitobains

La vie collégiale n'était pas pour tout le monde

Rien qu'au Manitoba, ils seront bien une bonne centaine samedi 24 février à se replonger dans leur passé scolaire. On ne peut quand même pas rester indifférent lorsque son alma mater fait l'objet d'un téléthon.

Jacques Lavack, le directeur adjoint du Centre culturel franco-manitobain depuis 1983, est l'un de ces Manitobains qui ont fait leurs études secondaires au Collège Mathieu de Gravelbourg, situé dans le sud-est de la Saskatchewan.

«Il y avait Donald Tougas et moi-même de Sainte-Anne, Laurent Bissonnette de Dufresne, Robert Paquin, Paul Bédard et son frère de Saint-Norbert, Paul Cournoyer de Lorette», se souvient Jacques Lavack, étudiant au Collège Mathieu de 1968 à 1972.

Il y avait aussi des Picton, des Toupin, des Labossière et des Magne, fait remarquer Roland Stringer, originaire de Ponteix en Saskatchewan. L'ancien journaliste à La Liberté ajoute: «Le Collège Mathieu, ça a été mon premier contact avec des personnes du Manitoba, surtout des personnes venant de Somerset, Saint-Léon et Haywood».

Que l'étudiant soit de la Saskatchewan ou du Manitoba, ils (les filles ne seront admises au Collège Mathieu qu'en 1972) sont d'accord sur un point: c'était un endroit où il y avait toutes sortes d'activités qui n'étaient pas disponibles dans les petits villages des deux provinces.

«J'aimais beaucoup les sports», explique Jacques Lavack. «Et au Collège Mathieu, on en avait! Football, basketball, volleyball, hockey. Il y avait même quatre tables de billards, dont une couple de tables de 12 pieds, du tennis, de la balle au mur».

«Il y avait le Mat, un genre de centre culturel où les musiciens débutants pouvaient pratiquer et monter des spectacles. On avait régulièrement des danses, et le dimanche soir, il y avait des soirées de patins à roulettes. On avait un immense gymnase, un ancien hangar où on avait installé un plancher en marbre. Et c'était ouvert à tout le monde du village».

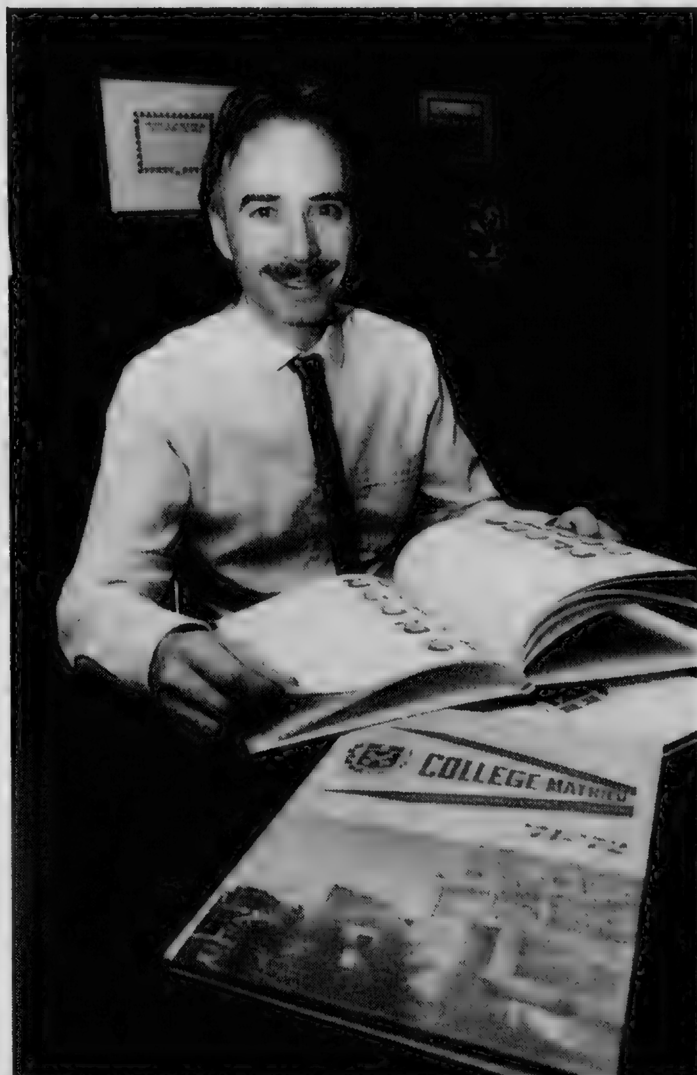


photo: Lucien Chaput

Jacques Lavack, un ancien du Collège Mathieu de Gravelbourg. «Lorsque les filles ont été admises au Collège, l'ambiance a changé. Il y a eu moins de sacrage, moins de bataillage et moins de devoirs de faits!»

«En même temps, tu recevais une éducation assez vaste. En plus de la matière scolaire, il y avait un atelier pour la mécanique, la charpenterie, le soudage. Il n'y avait pas de temps libre entre les classes. Et il y avait trois périodes d'études par jour. Ça t'obligeait à étudier!»

«Je ne me suis jamais ennuyé», affirme Jacques Lavack. «Il y en a qui ne durait pas. La vie collégiale, le pensionnat, ce n'était pas pour tout le monde. Il fallait quand même que tu sois flexible. Tu n'avais certainement pas tout ce que tu voulais.»

«Si tu ne t'attachais pas à d'autres, si tu ne te faisais pas d'amis, ça pouvait être difficile. Les plus gros tapaient parfois sur les plus petits. Et au début, les élèves n'étaient pas tous des anges. Ça pouvait être rough. Certains des élèves avaient été envoyés au Collège Mathieu par leurs parents parce qu'ils était des cas de discipline».

«Les profs étaient vraiment dévoués. Ils se donnait corps et âme pour les jeunes. Ce sont des choses que tu prends pour acquis quand tu es là, et dont tu ne te rends compte que par après».

Lucien CHAPUT

Les artistes de la Saskatchewan en vedette

Réservez une couple d'heures en matiné le samedi 24 février. L'occasion: le «Mathieuthon», un téléthon organisé pour éponger une partie de la dette de la reconstruction du Collège Mathieu de Gravelbourg, victime d'un incendie en mai 1988.

Le Collège Mathieu, c'est un peu pas mal le Collège de Saint-Boniface de nos cousines et cousins francophones de la Saskatchewan. Le Collège de Saint-Boniface compte Daniel Lavoie parmi ses anciens élèves. Le Collège Mathieu peut afficher, sans rougir, le groupe Hart-Rouge et l'artiste Carmen Campagne.

D'ailleurs, ce sont quatre heures de variétés avec des artistes comme Hart-Rouge, Carmen Campagne, Nicole Lafrenière et Josée Lajoie que vous proposent les promoteurs du téléthon.

«Pour le Collège Mathieu, c'est plus qu'un événement pour amasser des fonds», a souligné Florent Bilodeau, directeur général du Collège Mathieu. «C'est un événement d'envergure pour tous les francophones de l'Ouest».



photo: Bernard Bocquel

Hart-Rouge à Gravelbourg et à CBWFT samedi 24 février. Un téléthon en honneur de leur ancien alma mater.

Deux émissions seront produites, l'une pour la télévision, l'autre pour la radio. Elles seront diffusées dans les quatre provinces de l'Ouest, permettant de rejoindre un auditoire estimé à 300 000 personnes.

L'émission télé sera diffusée au Manitoba à CBWFT le samedi 24 février de 9h à 13h. L'émission radio sera diffusée à CKSB le samedi 24 février de 11h à midi. Les personnes voulant faire un don durant le Mathieuthon pourront le faire en composant, sans frais, le 1-800-667-0090.

L.C.

Le nouveau Collège Mathieu : un centre d'éducation

Lorsque le Collège Mathieu de Gravelbourg a été victime d'un incendie le 14 mai 1988, la reconstruction et les prélèvements de fonds ont tout de suite commencé.

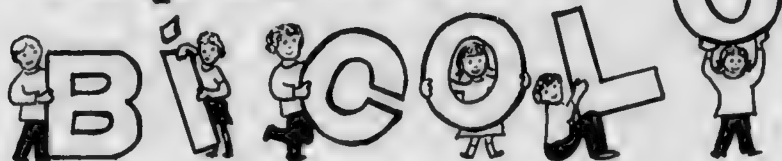
Les anciens étudiants de ce Collège fondé par les Oblats de Marie Immaculée en 1917 ne reconnaîtraient sans doute plus aujourd'hui leur alma mater.

Car, en plus d'être la seule école secondaire canadienne-française privée dans l'Ouest, le Collège Mathieu est un centre d'éducation et de formation qui dessert toute la Saskatchewan.

Cette année, il y a 143 étudiants de la 8e à la 12e année. «Une augmentation du nombre d'élèves qui est présente depuis 1983, où on comptait 83 élèves», souligne Florent Bilodeau, directeur général du Collège Mathieu.

Le Collège Mathieu donne aussi des cours en région aux adultes. En 1988, 700 personnes ont participé à ces cours et ateliers.

La page de





Bonjour les ami(e)s!

J'ai le goût d'être cuisinier aujourd'hui. Voici une recette et des jeux sur ce métier et sur les métiers en général. Amuse-toi bien!

Bicolo

Recette pommes-surprises

Il te faut: 4 petites pommes,
4 cuillerées à table soit de beurre d'arachide ou de fromage fondu.

Avec l'aide d'un(e) adulte, lave les pommes et enlève le coeur du fruit. Remplis le centre de chaque pomme avec une cuillerée à table de beurre d'arachide ou de fromage. Envelope chaque pomme dans une pellicule plastique. Mets au réfrigérateur pour environ 30 minutes. Tranche la pomme à travers en 3 ou 4 morceaux. Déguste-les bien!

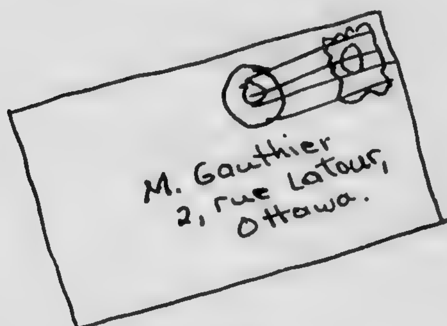


Ce cuisinier fait de bonnes choses à manger.

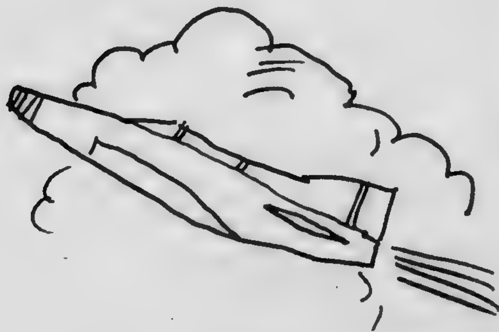
Fais une croix sur les choses qu'il n'utilisera pas. Colorie-le.



Être cuisinier n'est qu'un de plusieurs métiers.
Voici une activité qui t'en fera connaître d'autres.

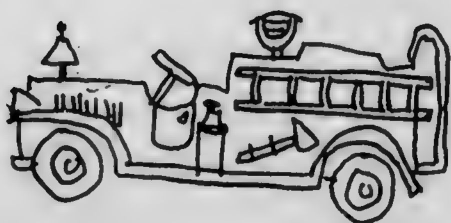












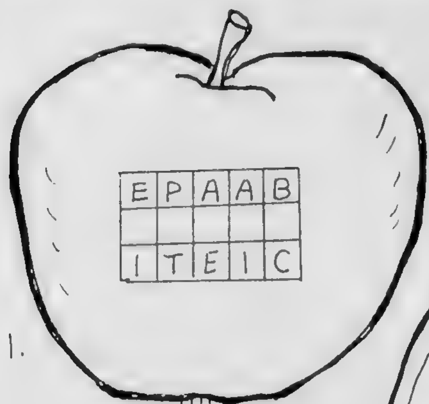


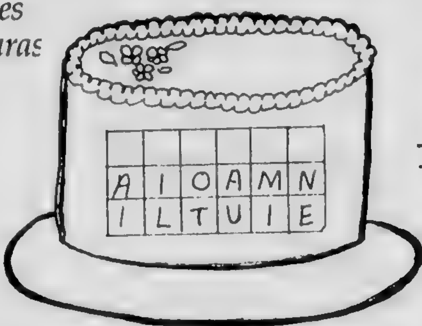
Joins la personne à son travail.

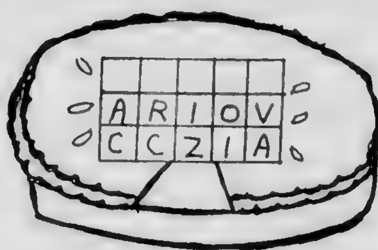
Je salue mes nouveaux membres

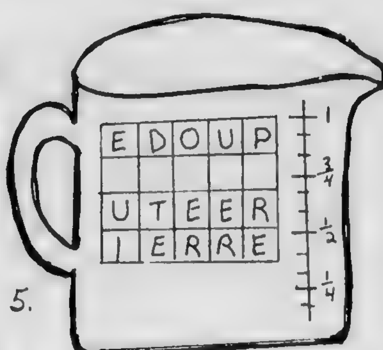
Mathieu Govia	9574	Saint-Boniface
Émilie St-Hilaire	9575	Saint-Boniface
Laurent Waldie	9576	Saint-Boniface
Carmen Fiola	9577	Saint-Boniface
Daena Groleau	9578	Saint-Boniface
Nanette Legault	9579	Saint-Boniface
Madeleine Matte	9580	Saint-Boniface
Christian Lambert	9581	Saint-Boniface
Yvan Corriveau	9582	Saint-Boniface
Josée Noël	9583	Saint-Boniface
Sarah Dugas	9584	Saint-Boniface
Dimitri Wlock	9585	Saint-Boniface
Tyler Fitzmaurice	9586	Saint-Boniface
Marie-Hélène Weiss	9587	Saint-Boniface
Jacques Désautels	9588	Saint-Boniface
Guylaine Guimond	9589	Saint-Georges
Ryan Jubinville	9590	Powerview
Garret Dugard	9591	Pine Falls
Laurent Fontaine	9592	Powerview
Natalie Vincent	9593	Saint-Boniface
Andréa Abrahanson	9594	Pine Falls
Denis Fontaine	9595	Stead
Chad Vincent	9596	Saint-Georges
Réjean Boulet	9597	Saint-Georges
Tobie Savard	9598	Pine Falls
Janelle Vincent	9599	Pine Falls
Laurie Dubé	9600	Powerview
Tammy Savoie	9601	Powerview
Remy Grenier	9602	Powerview

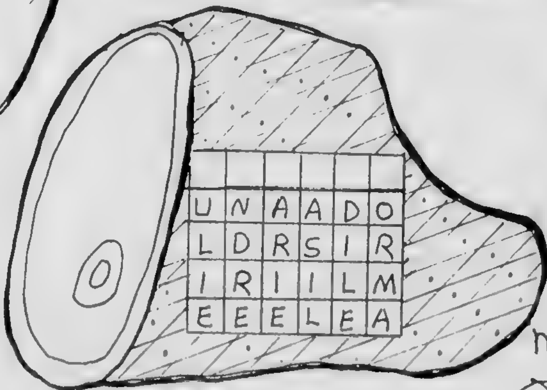
En regardant chaque image, écris dans les espaces le mot qu'elle représente et tu auras plusieurs autres mots (dans le vertical).

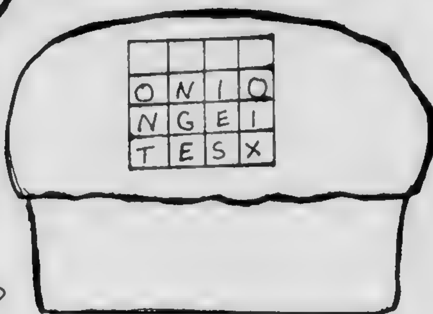






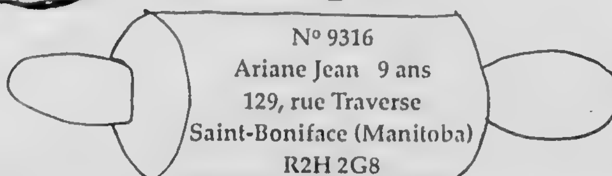






Réponse:
1. pomme
2. gâteau
3. tarte
4. jambon
5. tasse
6. pain

Mot mystère:
pâtisserie



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0



Nom: ______

Adresse: ______

Code postal: ______ Âge: ______

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 24 février

5h00	Télé-M **Jem**
5h30	Télé-M **Ma petite pouliche**
6h00	Télé-M **G.I. Joe**
6h30	Télé-M **C.O.P.S.**
7h00	Télé-M **La Belle Vie**
7h30	CBWFT **Caliméro**
	Télé-M **Arnold et Willie**
8h00	CBWFT **Tchaou et Grodo**
	Télé-M **La croisière s'amuse**
8h30	CBWFT **Touftoufs et Polluards**
9h00	CBWFT **Mathleuthon** En direct de la Saskatchewan, téléthon par le Collège Mathieu de Gravelbourg.
	Télé-M **Bugs Bunny**
9h30	Télé-M **Les joyeux naufragés**
10h00	Télé-M **Flash Varicelle**
10h30	Télé-M **Vidéostar**
11h00	Télé-M **Enfin c'est samedi!**
12h00	TV-5 **Territoires**
12h30	TV-5 **Hotel**
13h00	CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
	Télé-M **Ciné Week-end: Avec les compliments de l'auteur**
	TV-5 **Libération** (4e de 5)
13h30	CBWFT **Le clan Campbell**
14h00	CBWFT **L'univers des sports**
	TV-5 **Viva: Femmes de la terre**
14h45	TV-5 **Télétourisme**
15h00	Télé-M **L'aventure**
15h25	TV-5 **Les animaux du monde**
15h30	CBWFT **Génies en herbe**
	Télé-M **Double défi**
15h55	TV-5 **Continents francophones**
16h00	CBWFT **La bande des six**
	Télé-M **Charivari-jeunes**
16h30	Télé-M **Batman**
17h00	CBWFT - **Le téléjournal**
	Télé-M **Ici Montréal**
	TV-5 **Visiontario**
17h10	CBWFT **Virages**
17h30	Télé-M **Avis de recherche**
	TV-5 **Expédition chasse et pêche** (6e de 13)
18h00	CBWFT **Samedi P.M.**
	TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30	Télé-M **Jeunesse d'hier à aujourd'hui**
	TV-5 **Parcours**
19h00	CBWFT **Hockey:** les Canadiens de Montréal reçoivent les Penguins de Pittsburg
	Télé-M **Cinéma: Boire et déboires**
19h30	TV-5 **Sacré soirée** Invités: Roger Lanzac, Big Fun, Philippe Lafontaine.
21h00	Télé-M **Ad Lib**
	TV-5 **Grand échiquier: spécial Ruggero Raimondi**
21h30	CBWFT **Le téléjournal**
21h50	CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h00	Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05	CBWFT **Harricana**
22h15	CBWFT **La politique fédérale**
22h19	Télé-M **Les sports**
22h25	CBWFT **Cinéma: Festival Claude Lelouch: Les uns et les autres**
22h30	Télé-M **Challenge WWF**
22h55	TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h25	TV-5 **Parcours** (reprise)
23h30	Télé-M **Cinéma: Blade runner**
0h25	TV-5 **Sacré soirée** (reprise)
1h45	TV-5 Radio France Internationale
2h00	Télé-M **Les nouvelles TVA**
2h19	Télé-M **Les sports**
2h30	Télé-M **Enfin c'est samedi!**
4h30	Télé-M **Paul et les jumeaux**

Dimanche 25 février

5h00	Télé-M **Punkie**
5h30	Télé-M **Ma petite pouliche**
6h00	Télé-M **Les transformeurs**
6h30	Télé-M **C.O.P.S.**
7h00	Télé-M **Vision mondiale**
7h30	CBWFT **Livre ouvert**
7h45	CBWFT **Colargol**
8h00	CBWFT **Winnie l'ourson**
	Télé-M **Question de sport**
8h30	CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
9h00	CBWFT **Sous le signe des mousquetaires**
	Télé-M **Sans détour**
9h30	CBWFT **La véritable histoire de Malvira**
	Télé-M **Justice pour tous**
9h45	CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00	CBWFT **Le jour du Seigneur**
	Télé-M **En toute amitié**
10h30	Télé-M **Magazine Montréal**
11h00	CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
	Télé-M **Bon dimanche**
12h00	CBWFT **La semaine verte**
	TV-5 **Les héros du samedi**
13h00	CBWFT **La course Amérique-Afrique**
	Télé-M **Cinéma: Club Med**
	TV-5 **Santé visions**
13h30	TV-5 **Immédias**
14h00	CBWFT **L'opéra:** Carmène
	TV-5 **Apostrophes: Au nom du père**
15h00	Télé-M **Nature enjeu**
15h30	Télé-M **Le gala mini-stars de Nathalie**
	TV-5 **Animalia**
16h00	Télé-M **Alf**
	TV-5 **Trente millions d'amis**
16h30	Télé-M **Batman**
	TV-5 **L'école des fans**
16h45	CBWFT **À communiquer**
17h00	CBWFT **Second regard**
	Télé-M **Ici Montréal**
17h15	TV-5 **Gourmandises**
17h30	Télé-M **La belle et la bête**
	TV-5 **Le divan:** Alain Peyrefitte
18h00	CBWFT **Ce soir dimanche et le téléjournal**
	TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30	CBWFT **Faut voir ça**
	Télé-M **Rira bien**
	TV-5 **Les animaux du monde: Aldabra la verte**
19h00	CBWFT **Star d'un soir**
	Télé-M **Salut!**
	TV-5 **Apostrophes: Ministre des finances, banquiers et contribuables**
20h00	CBWFT **Les beaux dimanches:** La vie est un long fleuve tranquille
	Télé-M **La misère des riches en fête**
20h15	TV-5 **Gros méchant show: le gros méchant érotisme**
21h00	Télé-M **7 jours**
21h15	TV-5 **Résistances: le droit d'expression aux enfants**
22h00	CBWFT **Le Téléjournal**
	Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h19	Télé-M **Les sports**
22h20	CBWFT **Scully rencontre**
22h30	Télé-M **Magazine Montréal**
22h40	TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h00	CBWFT **Les nouvelles du sport**
	Télé-M **Vision mondiale**
23h10	TV-5 **Les animaux du monde**
23h15	CBWFT **Harricana**
23h25	CBWFT **Cinéma: Rétrospective Chaplin: Les lumières de la ville** (8e de 13)
23h40	TV-5 **Apostrophes**
0h00	Télé-M **Bon dimanche**
0h55	TV-5 **Gros méchant show: le gros méchant érotisme**
1h50	TV-5 Radio France Internationale
2h00	Télé-M **Les nouvelles TVA**
2h19	Télé-M **Les sports**
2h30	Télé-M **Justice pour tous**
3h00	Télé-M **Sans détour**
3h30	Télé-M **Le flic de Chicago**
4h30	Télé-M **En toute amitié**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **20** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 26 février

5h00	Télé-M **Salut, bonjour**
7h00	Télé-M **Mongrain de sel**
7h20	CBWFT **Belle et Sébastien**
7h50	CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00	Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h05	CBWFT **Une fenêtre dans ma tête**
8h20	CBWFT **Première édition**
8h25	CBWFT **Le point**
8h30	Télé-M **Aimer**
9h00	CBWFT **Les anges du matin**
	Télé-M **Santa Barbara**
9h30	Télé-M **Haine et passions**
10h00	CBWFT **La cuisine des anges**
10h15	CBWFT **Iniminimagimo**
10h30	CBWFT **Passe-Partout**
	Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00	CBWFT **Le p'tit Champlain**
	Télé-M **Ici Montréal**
11h15	Télé-M **Bon appétit**
11h30	CBWFT **Bouffée de santé**
	Télé-M **Mimémo**
12h00	CBWFT **L'édition magazine**
	Télé-M **Cinéma d'après-midi: Graine de canaille**
12h30	CBWFT **Les démons du midi**
13h30	CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**
14h00	Télé-M **Chacun chez soi**
14h30	CBWFT **Dallas**
	Télé-M **Campus**
	TV-5 **L'info-5**
15h00	Télé-M **Double défi**
	TV-5 **Temps présent: Martina et Bernd retourneront-ils à l'Est**
15h30	CBWFT **Les Schtroumpfs**
	Télé-M **De bonne humeur**
16h00	CBWFT **Kim et Clip**
	TV-5 **Le petit journal**
16h30	CBWFT **Bêtes pas bêtes**
	Télé-M **Fais-moi un dessin**
	TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
17h00	CBWFT **Une paire d'as**
	Télé-M **Ici Montréal**
	TV-5 **Papier glacé**
17h30	Télé-M **Charivari**
	TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00	CBWFT **Ce soir Manitoba**
	Télé-M **Entre chien et loup**
	TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30	CBWFT **Génies en herbe:** Le collège Louis-Riel affronte l'institut collégial Vincent Massey.
	TV-5 **L'info-5**
19h00	CBWFT **CTYVON**
	Télé-M **Les héritiers du rêve**
	TV-5 **7 sur 7**
19h30	CBWFT **Le temps d'une paix**
20h00	CBWFT **Un signe de feu**
	Télé-M **L'or du temps**
	TV-5 **Thalassa**
21h00	CBWFT **Le téléjournal**
	Télé-M **Ad Lib**
	TV-5 **Les 90 rugissants**
21h25	CBWFT **Le point**
21h40	TV-5 **Essonne**
22h00	CBWFT **La météo**
	Télé-M **Les nouvelles TVA**
	TV-5 **Actuel**
22h05	CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20	CBWFT **Harricana**
	Télé-M **Ici Montréal**
22h30	Télé-M **Les sports**
22h35	CBWFT **Mont Royal**
22h45	Télé-M **Ciné-nuit: L'étrange M. Ryder**
22h50	TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h20	TV-5 **L'info-5**
23h35	CBWFT **Cinéma: Caroline chérie**
23h50	TV-5 **7 sur 7**
0h45	Télé-M **Mongrain de sel**
0h50	TV-5 **Thalassa**
1h45	Télé-M **L'or du temps**
1h50	TV-5 **Radio France internationale**
2h45	Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05	Télé-M **Ici Montréal**
3h15	Télé-M **Les sports**
3h30	Télé-M **Ad Lib**
4h30	Télé-M **Arnold et Willie**

Mardi 27 février

5h00	Télé-M **Salut, bonjour**
7h00	Télé-M **Mongrain de sel**
7h20	CBWFT **Alice au pays des merveilles**
7h50	CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00	Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05	CBWFT **Tam Tam**
8h20	CBWFT **Première édition**
8h25	CBWFT **Le point**
8h30	Télé-M **Aimer**
9h00	CBWFT **Les anges du matin**
	Télé-M **Santa Barbara**
9h30	Télé-M **Haine et passions**
10h00	CBWFT **La cuisine des anges**
10h15	CBWFT **Iniminimagimo**
10h30	CBWFT **Passe-Partout**
	Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00	CBWFT **Le p'tit Champlain**
	Télé-M **Ici Montréal**
11h15	Télé-M **Bon appétit**
11h30	CBWFT **CTYVON**
	Télé-M **Mimémo**
12h00	CBWFT **L'édition magazine**
	Télé-M **Cinéma d'après-midi: Le gardien**
12h30	CBWFT **Les démons du midi**
13h30	CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**
14h00	Télé-M **Chacun chez soi**
14h30	CBWFT **Dallas**
	Télé-M **Campus**
	TV-5 **L'info-5**
15h00	Télé-M **Double défi**
	TV-5 **7 sur 7**
15h30	CBWFT **Les Schtroumpfs**
	Télé-M **De bonne humeur**
16h00	CBWFT **Kim et Clip**
	TV-5 **Télétourisme**
16h30	CBWFT **Minibus**
	Télé-M **Fais-moi un dessin**
	TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
17h00	CBWFT **Une paire d'as**
	Télé-M **Ici Montréal**
	TV-5 **La chance aux chansons: Hommage à André Dassary**
17h30	Télé-M **Charivari**
	TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00	CBWFT **Ce soir Manitoba**
	Télé-M **Chop-Suey**
	TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30	CBWFT **Bouffé de santé**
	Télé-M **Épopée rock**
	TV-5 **L'info-5**
19h00	CBWFT **CTYVON**
	Télé-M **Sous le signe du faucon**
	TV-5 **Du côté de chez Fred**
19h30	CBWFT **Super sans plomb**
20h00	CBWFT **L'héritage**
	Télé-M **Le match de la vie**
20h05	TV-5 **Coeur et pique**
21h00	CBWFT **Le Téléjournal**
	Télé-M **Ad Lib**
21h25	CBWFT **Le Point**
21h30	TV-5 **Le dancing**
22h00	CBWFT **La météo**
	Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05	CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20	CBWFT **Harricana**
	Télé-M **Ici Montréal**
22h30	Télé-M **Les sports**
22h35	CBWFT **Dallas**
22h45	Télé-M **Ciné-nuit: Le possédé**
23h05	TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h35	CBWFT **Cinéma: Le vainqueur**
	TV-5 **L'info-5**
0h05	TV-5 **Du côté de chez Fred**
0h15	Télé-M **Histoires de l'autre monde**
0h45	Télé-M **Mongrain de sel**
1h15	TV-5 **Coeur et pique**
1h45	Télé-M **Chop-Suey**
2h15	Télé-M **Épopée rock**
2h30	TV-5 **Radio France internationale**
2h45	Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05	Télé-M **Ici Montréal**
3h15	Télé-M **Les sports**
3h30	Télé-M **Ad Lib**
4h30	Télé-M **Arnold et Willie**

Les programmes d'information en français

A CBWFT (3 \ 10)

Première édition: Un bulletin de nouvelles régionales, nationales et internationales, avec Le point du soir d'avant en reprise. Du lundi au vendredi à 8h20.

L'édition magazine: Le nouveau magazine d'information du midi de Radio-Canada. Une présentation complète des nouvelles et des chroniques sur divers sujets d'intérêt général. Du lundi au vendredi à 12h00.

Ce Soir Manitoba: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales réalisé par Radio-Canada\Manitoba. Du lundi au vendredi à 18h00.

Le Téléjournal et Le point: Le bulletin de nouvelles du soir réalisé par le réseau national de Radio-Canada. Du lundi au vendredi à 21h00.

Ce Soir Dimanche: Une rétrospective des principaux événements qui ont marqué la scène manitobaine durant la semaine écoulée. Le dimanche à 18h00.

A TV-5 (14 \ 20)

L'info-5: Le bulletin canadien de nouvelles avec un accent sur l'actualité régionale au Québec et au Canada. Du lundi au vendredi, à 14h (1er édition) et à 18h30 (2e édition; rediffusée à 23h20).

Journal télévisé de TF1 ou A2: Bulletin européen de nouvelles. Le samedi et le dimanche à 18h et 23h35; du lundi au vendredi à 18h et 23h.

L'échiquier fédéral: Une émission d'affaires publiques canadiennes. Le samedi à 17h.

Parcours: Emission d'information mettant en relief les événements marquants pour les régions du Canada. Le samedi à 18h30.

Le petit journal: Bulletin de nouvelles conçu pour les jeunes, préparé par la chaine Quatre saisons du Québec. Le lundi à 15h30.

7 sur 7: Magazine d'actualité au cours duquel une personnalité de l'actualité est invitée à commenter les événements de la semaine en France et ailleurs. Le lundi à 19h et 23h50, le mardi à 14h30.

A Télé-Métropole (28)

Mongrain de sel: Emission d'affaires publiques animée par Jean-Luc Mongrain où les gens de Montréal font valoir leur point de vue via une tribune téléphonique. Du lundi au vendredi à 7h.

Les nouvelles TVA: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales de Montréal. A chaque jour à 22h.

Ciné-télé du 24 fév. au 2 mars 1990

Samedi 24 février

13h00 Télé-M **Avec les compliments de l'auteur.**
Comédie dramatique de A. Hiller avec Al Pacino, Tuesday Weld et Dyan Cannon. Un dramaturge new-yorkais est aux prises avec des problèmes familiaux et des ennuis professionnels. (amér. 1982)

19h00 Télé-M **Boire et déboires.**
Comédie de B. Edwards avec Bruce Willis, Kim Basinger et John Larroquette. Les mésaventures d'un analyste financier qui a eu la mauvaise idée de se faire accompagner à une importante réception par une charmante jeune femme qui ne supporte pas l'alcool. (amér. 1987)

22h25 CBWFT **Les uns et les autres.**
Chronique réalisée par Claude Lelouch avec Robert Hossein, Nicole Garcia, James Caan, Géraldine Chaplin et Macha Meril. De 1936 à nos jours, l'histoire de quatre familles dont les destins se croisent. (fr. 1981)

23h30 Télé-M **Blade Runner.**
Science-fiction de R. Scott avec Harrison Ford, Rutger Hauer et Sean Young. En l'an 2019, un détective privé fait la chasse à des robots d'apparence humaine. (amér. 1982)

Dimanche 25 février

13h00 Télé-M **Club Med.**
Comédie de R. Giraldi avec Jack Scalia, Linda Hamilton et Patrick Macnee. Mésaventures et idylles dans un club de vacances. (amér. 1986)

14h00 CBWFT **Carmen.**
Opéra en quatre actes de Georges Bizet réalisé par Francesco Rosi avec Julia Migenes-Johnson et Placido Domingo. Vers 1820, à Séville, le caporal des Dragons, Don José, se laisse séduire par une gitane, Carmen. (fr.-it. 1984)

20h00 CBWFT **La vie est un long fleuve tranquille.**
Comédie réalisée par Étienne Chatilliez avec Hélène Vincent, André Wilms et Benoît Magimel. Il y a douze ans, par dépit envers son patron, une infirmière a interverti deux bébés nouveau-nés. (fr. 1987) Première.

23h25 CBWFT **Les lumières de la ville.**
City Lights. Comédie dramatique écrite, réalisée et interprétée par Charles Chaplin avec Virginia Cherrill, Florence Lee et Harry Myers. Charlot, chômeur et ami d'un millionnaire, s'éprend d'une pauvre fleuriste aveugle. (amér. 1931)

Lundi 26 février

12h00 Télé-M **Graine de canaille.**
Comédie de L. Elikann avec Michael J. Fox, Nancy McKeon et Robert Klein. Les mésaventures des moniteurs et des enfants dans une colonie de vacances. (amér. 1985)

22h45 Télé-M **L'étrange M. Ryder.**
Drame policier de J. Bleckner avec Judd Hirsch, Karen Carlson et George Dzundza. Un psychopathe condamné pour meutre tente de se venger de son frère jumeau qui a causé son emprisonnement. (amér. 1985)

23h45 CBWFT **Caroline chérie.**
Drame réalisé par Denys de la Patellière avec France Anglade, Vittorio De Sica, Bernard Blier, Charles Aznavour, Jean-Claude Brialy et François Guérin. Le 14 juillet 1789, au cours d'une partie de campagne au bois de Vincennes, le beau Gaston de Sallanches commence l'éducation sentimentale de Caroline de Bièvres. (fr. 1967)

Mardi 27 février

12h00 Télé-M **Le gardien.**
Comédie de T. Drake avec Christopher Lee, Tell Schrieber et Sally Gray. Un handicapé qui dirige une clinique psychiatrique profite de son poste pour assouvir sa volonté de puissance. (can. 1976)

22h45 Télé-M **Le possédé.**
Drame fantastique de V. Guest avec Carol Lynley, Christopher Cazenove et David Healey. Un couple, victime d'hallucinations, croit comprendre qu'un meurtre a déjà été commis dans l'appartement qu'il va bientôt quitter. (brit. 1986)

23h45 CBWFT **Le vainqueur.**
Drame psycologique écrit et réalisé par Steven H. Stern avec Michael Douglas, Susan Anspach, Lawrence Dane et Charles Shamata. Un homme n'a qu'une passion dans la vie: la course à pied. Son ambition est de représenter les États-Unis aux Jeux olympiques de Montréal. (can. 1979)

Mercredi 28 février

12h00 Télé-M **Le grand carambolage.**
Comédie dramatique de J. Frawley avec John Beck, Shelley Fabares et Lyle Waggoner. Les contrôleurs de la circulation cherchent à résoudre le problème posé par un embouteillage monstre sur une route de Californie. (amér. 1980)

22h45 Télé-M **Soleil vert.**
Science-fiction de R. Fleischer avec Charlton Heston, Edward G. Robinson et Leigh Taylor-Young. En l'an 2022, à New York, un policier enquête sur l'assassinat d'un directeur d'une usine de nourriture synthétique. (amér. 1973)

23h45 CBWFT **Le club des monstres.**
Comédie réalisée par Roy Ward Baker avec Vincent Price, John Carradine, Barbara Kellerman et Britt Ekland. Un vieux vampire invite un auteur à visiter le Club des monstres pour y trouver matière à écrire un livre. (amér. 1980)

Jeudi 1er mars

12h00 Télé-M **Plus fort que la nuit.**
Drame psychologique de M. Miller avec Justine Bateman, Max Gail et Jason Bateman. Un jeune aveugle tente de devenir indépendante de sa famille en allant vivre avec son amoureux et en participant à un concours de danse. (amér. 1986)

22h45 Télé-M **Terreur sur la ligne.**
Drame policier de F. Walton avec Charles Durning, Tony Beckley et Carol Kane. Un inconnu terrorise au téléphone une gardienne d'enfants. (amér. 1979)

23h40 CBWFT **Le chanteur de jazz.**
Comédie musicale réalisée par Richard Fleischer avec Neil Diamond, Laurence Olivier et Lucie Arnaz. Un jeune chantre de synagogue s'adonne aussi à la musique rock en compagnie de ses amis noirs. (amér. 1980)

Vendredi 2 mars

12h00 Télé-M **Détours amoureux.**
Drame de moeurs de N. Black avec Mariette Hartley, Lynn Redgrave et Barry Newman. Une veuve rompt sa liaison avec un médecin pour s'attacher à une femme d'affaire. (amér. 1986)

22h45 Télé-M **Les extra-terrestes.**
Science-fiction de M. Laughlin avec Paul LeMat, Nancy Allen et Michael Lerner. S'inquiétant de l'absence prolongée de son ex-femme, un professeur découvre que le village de celle-ci est occupé par des extra-terrestres. (amér. 1983)

23h35 CBWFT **Shining: l'enfant lumière.**
Drame fantastique réalisé par Stanley Kubrick avec Jack Nicholson, Shelly Duvall et Scatman Crothers. Un écrivain, sa femme et leur fils s'installent dans un hôtel isolé en montagne pendant des mois d'hiver. Le jeune garçon qui jouit d'un don de voyance est bientôt l'objet d'étranges manifestations. (amér. 1980)

Mercredi 28 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les Schtroumpfs**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON (reprise)**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Le grand carambolage**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Le palanquin des larmes** (3e de 4)
14h00 Télé-M **Chacun chez soi**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Musique classique: Cadences**
15h30 Télé-M **De bonne humeur**
15h40 TV-5 **Parcours**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
16h30 CBWFT **Le petit vampire**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
16h40 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **SMAC** du Manitoba, il s'agira de téléphones.
Télé-M **Hockey:** les Canadiens de Montréal visitent les Whalers de Hartford
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
TV-5 **Au nom de la loi**
19h30 CBWFT **Comment ça va?**
20h00 CBWFT **Le grand remous**
TV-5 **Les Francofolies de Montréal:** Michel Pagliaro
20h30 CBWFT **Jeux de société**
TV-5 **Téléobjectif: Le Narval**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Montagne**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Sauve qui peut**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Harricana**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h35 CBWFT **L'or et le papier**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Soleil vert**
23h00 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h30 TV-5 **L'info-5** (2e édition)
23h35 CBWFT **Cinéma: Le club des monstres**
0h00 TV-5 **Au nom de la loi**
0h45 Télé-M **Hockey** (reprise)
1h00 TV-5 **Les Francofolies de Montréal** (reprise)
1h30 TV-5 **Téléobjectif** (reprise)
2h30 TV-5 **Radio France internationale**
4h15 Télé-M **Bon appétit**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Jeudi 1er mars

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Tao tao**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **La boîte à lettres**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Plus fort que la nuit**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre La palanquin des larmes** (4e de 4)
14h00 Télé-M **Chacun chez soi**
14h30 CBWFT **Télé-feuilleton: Lord Mountbatten, le dernier vice-roi** (3e de 6)
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Coeur et pique**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Animalia**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **La vie des gens riches et célebres**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Cinéma: Grandes déceptions**
TV-5 **Ex Libris.**
19h30 CBWFT **La cour en direct**
20h00 CBWFT **Lance et compte III**
TV-5 **Avis de recherche: Raymond Devos**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Vues d'Afrique**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Le monde du vélo**
Télé-M **Ici Montréal**
22h25 CBWFT **Harricana**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Carabine FM**
22h40 CBWFT **Les cyniques à l'université de l'humour**
22h45 Télé-M **Cinéma: Terreur sur la ligne**
23h00 TV-5 **Journal télévisé d'A2 (reprise)**
23h30 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
23h40 CBWFT **Cinéma: Le chanteur de jazz**
0h00 TV-5 **Ex Libris** (reprise)
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h00 TV-5 **Avis de recherche**
1h45 Télé-M **Miami**
2h30 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Vendredi 2 mars

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Détours amoureux**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Cinéma: Ils sont grands ces petits**
14h00 Télé-M **Chacun chez soi**
14h30 Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Ex Libris**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Trente millions d'amis**
16h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **Découverte**
Télé-M **9 - 1 - 1**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **Lance et compte III**
Télé-M **Les vendredis de l'info**
TV-5 **Temps présent: Chroniques palestiniennes**
20h00 CBWFT **Série plus: Dadah, le voyage fatal** (2e de 4)
Télé-M **Le dépanneur olympique**
20h05 TV-5 **Haute curiosité**
20h30 Télé-M **Bien dans sa peau**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Rencontres avec...**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Aventures voyages**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Harricana**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Cargo de nuit**
22h35 CBWFT **Laser**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Les extra-terrestres**
23h15 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h35 CBWFT **Cinéma: Shining: l'enfant lumière**
23h45 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h15 TV-5 **Temps présent** (reprise)
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h20 TV-5 **L'oeil en coulisses**
1h45 Télé-M **Le match de la vie**
2h15 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Le fruit de la semaine

Le kumquat ou orange naine

Si vous êtes de ceux qui redoutent le pelage d'orange, avec son cortège de doigts irrités et d'yeux aveuglés, le Kumquat est fait pour vous.

Parfaitement impossible à peler à cause de sa très petite taille, le kumquat présente, extérieurement, toutes les caractéristiques d'une orange naine.

En tirer un verre de jus de fruit relèverait donc du travail d'Hercule, d'autant que le kumquat ne contient pas une goutte de jus. Quant au goût, il s'apparente à celui de l'écorce d'orange.

La plupart des gens à qui on offre des spécimens de cet arbre-agrume cultivé en Israël, en Thaïlande, au Brésil et au Pérou, en font un usage décoratif (le petit arbre avec des petites oranges qui plait tant aux visiteurs).

D'autres, plus audacieux, se risquent à en manger les fruits (en les gobant comme de simples grains de raisin) ou à les utiliser dans la cuisine. Les kumquats font en effet d'excellentes gelées, marmelades et confitures. Rien n'empêche non plus d'en tirer du sirop.

Riche en vitamines A, le kumquat peut aussi être utilisé dans des plats cuits, par exemple en accompagnement d'un jambon rôti. Le prix de cet agrume est d'environ 65 cents le kilo.

Informations fournies par Denis Rémillard, qui présentera le kumquat ce vendredi 23 février à 12h15 à l'émission Ici Midi de CKSB.



Le carême: notre printemps de ressuscité

Le carême! Le mot provoque l'effroi chez certains, un soupir de résignation chez d'autres, l'indifférence chez les troisièmes.

Alors qu'il devrait susciter l'enthousiasme — réservé, certes — mais non moins intense pour autant.

Car le carême est un temps de retraite. De retraite baptismale.

De retraite, oui. C'est un séjour au désert — sans quitter le quotidien — afin que puissent se préparer dans le secret de nos coeurs, par la purification et la lutte contre le mal, les premières pousses de notre printemps de ressuscité!

Mais une retraite baptismale. C'est un quarante jours où nous acceptons librement de prendre les moyens nécessaires pour raviver en nous la grâce reçue le jour où nous avons été baptisés dans la foi de l'Église.

Cette grâce unique, don gratuit d'un Dieu qui vient à notre rencontre, se présente à nous sous quatre volets différents mais complémentaires.



Claude BLANCHETTE

prêtre

En effet, par le baptême, nous sommes devenus enfants de Dieu, nous sommes entrés dans la communauté des croyants, nous nous sommes engagés avec résolution à lutter contre le mal en nous et autour de nous et nous avons accepté de participer viscéralement à la mort et à la résurrection du Christ.

Cet enfant rêvé

Premièrement donc, nous chercherons, individuellement et communautairement, à devenir de plus en plus cet enfant rêvé par le Père. Nous nous donnerons du temps, du temps volé à des horaires trop chargés, mais du temps de qualité pour nous retrouver dans le silence de la prière. Juste pour entendre le Seigneur nous redire son amour et nous lancer des défis au dépassement.

Puis, nous regarderons nos frères et nos soeurs avec qui nous partageons la joie d'habiter une seule et même Église et nous vérifierons la qualité de notre communion avec eux.

Pour se faire, nous accepterons avec générosité et audace d'intensifier les liens d'amour qui nous unissent les uns aux autres par des gestes concrets de don de soi et de partage de nos biens en aumône.

Aussi, dans notre combat contre le Satan, dans notre lutte contre ces faiblesses qui nous entraînent vers le mal et qui font que nous sommes en vérité des pécheurs en chemin de sainteté, nous disciplinerons nos corps et nos coeurs par un jeûne.

En nous privant de quelque chose que nous aimons, nous prendrons conscience que l'essentiel se trouve dans notre attachement au Seigneur. Oui, se priver par amour pour comprendre mieux ce qu'est l'Amour.

Enfin, nous nous laisserons immerger dans la mort résurrection du Seigneur Jésus, question de comprendre que nos vies humaines sont des morts remplies de vie nouvelle.

Et nous laisserons surgir, par grâce de Dieu, dans nos morts quotidiennes, acceptées et vécues en profondeur, les premiers signes avant-coureurs du printemps de la vie éternelle.

Alors, en la veillée très sainte de la nuit de Pâques, aguerris par ces semaines au désert à l'ombre de Jésus, poussés par l'Esprit du Dieu Vivant, nous crierons notre conversion et notre goût de vivre en Dieu pour toujours!

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Tapis antitaches à partir de 13,98 $/v², en plus de centaines de fins de rouleaux — tapis et vinyle — à liquider. A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

À VENDRE: Évitez la taxe — Bâtissez dès maintenant — à 25 min. de la Monnaie. Grands lots boisés — 2 acres — seulement 8 900$ — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Bâtissez avant les hausses de taxes — à 12 minutes de la Monnaie lots 123 x 154. Égouts, eau, rue pavée — beaux arbres — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE, à louer ou à la recherche d'un gérant ou partenaire pour une petite entreprise de jardinage. 50 acres; ensemble complet d'équipement. Les propriétaires peuvent donner une formation. 233-5618.
044-

VENTE PRIVÉE: 139, rue Notre Dame, maison familiale. 4 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Sous-sol fini. Air climatisé central. Grand lot 50' x 122'. 88 500$. Poss. juin 1990. Tél.: 237-5854.
130-

DÉCLARATION D'IMPÔT et service de comptabilité. Service à domicile, urbain et rural. Taux raisonnables. Rabais pour revenu modique. Évaluation gratuite. Disponible en journée et en soirée. Jean-Guy Talbot. 269-7460.
137-

VENTE PRIVÉE dans le village de Saint-Malo, maison de 5 ans, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, 2 salles de bain, garage double, grand lot de rivière de 5,23 acres. Composez le 347-5280.
145-

À LOUER: au 407, de la Morénie, garçonnière meublée, entrée privée. 350$ par mois inclut stationnement. Pour plus d'information composez le 237-4255.
149-

À LOUER: grand appartement de 2 chambres à coucher. Rue résidentielle et tranquille (204, rue Hill). Tous les services inclus. 429$ par mois. Libre durant le mois de février. Composez le 269-4369 après 17h30.
151-

IMPÔTS - pour remplir votre déclaration d'impôts, composez le 253-0046. (Parc Windsor).
157-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher - av. de la Cathédrale. Services inclus. 345$ par mois. Disponible immédiatement. 233-6091.
158-

À LOUER: Saint-Boniface, près de l'hôpital et du Collège, grand appartement d'une chambre à coucher, poêle, réfrigérateur, tapis mur à mur, stationnement. Possession immédiate ou le 1er mars 1990. Maurice au 257-5691.
159-

VENTE PRIVÉE boulevard Provencher, bungalow de 2 chambres à coucher. Boudoir, salle à manger, cuisine, salon, salle de bain complète, toilette au sous-sol. Patio. Air climatisé. Sous-sol fini, garage. Stationnement couvert pour 2 voitures. Demande 77 500$. Composez le 233-5645 après 17h.
162-

ÉLECTRICIEN: licencié et enregistré, pour faire les installations électriques résidentielles et commercialles ainsi que réparations et rénovations. Estimation gratuite. Appelez Louis au 885-7815.
163-

À VENDRE: maison à Sainte-Agathe, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, garage attenant. Composez le 1-882-2498.
165-

DÉVELOPPEMENT ET PAIX vous invite au lancement Carême Partage 1990 «Investissez dans le changement» le samedi 24 février 1990 de 10h à 15h à la Salle Chevaliers de Colomb, 210, rue Masson, Saint-Boniface (Manitoba). Bienvenue! Pour s'inscrire appelez... Aurore Goulet: 1-347-5407, Charlene Lipka: 233-8891, Marie-Luce Roy: 233-7287.
167-

VENTE PRIVÉE: maison, 236, rue Hamel, 1 1/2 étages, 1 600 pieds carrés, garage double, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Composez le 237-7775.
168-

RECHERCHE GARDIENNE immédiatement pour quelques heures dans l'après-midi, 2-3 jours/semaines pour 3 enfants de 2-4-6 ans, préférablement tout près de l'église St-Eugène à St-Vital. Carmelle au 253-4344.
169-

VENTE PRIVÉE: 449, rue Louis-Riel, Saint-Boniface, près de l'hôpital et du Collège, 2 chambres à coucher, planchers d'érable, grand sous-sol fin avec tapis. Air climatisé central, système de sécurité central. Lot 39' x 110'. Garage simple, ouvre-porte électronique. Stationnement pour 3 voitures. Possession après le 15 juin 1990 79 500$. 237-8041. Pas d'agents s.v.p.
170-

VIDÉO ET AUDIO de la retraite du père Madore — Audio sur révélation Romain, etc. par père Nisbett. Pierre I Pierre II, et Jacques. Composez le 233-6697 et demandez André.
171-

À LOUER: Saint-Boniface, appartement de 2 chambres à coucher, 2e étage d'un duplex, stationnement, lavage, eau inclus, près d'autobus, tapis mur à mur. 465$. Libre le 1er mai. 255-1901.
172-

À LOUER: bureaux, boul. Provencher, idéal pour professionnels, occupation août 1990, 1 200 pi ca en totalité ou en partie. 237-7286.
173-

FACILE ET EFFICACE! Les petites annonces dans La Liberté, ça marche. Elles doivent nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payées d'avance.**

T'es en parenté avec qui, toi?



Kyle Joseph Edward **Bosc**, né le 26 janvier 1989, est le premier né de Denis et Kerri (née Wise).

Les grands-parents sont Norbert et Marie Bosc et Ed et Wilma Wise. Les arrière-grands-parents sont Léa Bosc, Antonie Kolly et M. et Mme Fred Wise.

QUIZ

Quel rapport entre l'ours et la puce?



QUESTIONS

1. Les puces savantes existent-elles?

2. Quel est le plus petit État du monde?

3. Quel est le pourcentage d'analphabétisme au Canada?

4. Quel est le film le plus long de l'histoire du cinéma?

RÉPONSES

1. Pour peu que l'on y consacre le temps nécessaire, il semble qu'il soit possible d'enseigner aux puces à exécuter des tours dont la virtuosité égale celle des ours, chevaux, caniches, et autres artistes à quatre pattes bien connus.

Si l'on en croit la chronique française, des dresseurs de puces ont fait leur apparition en France au XVIIe siècle, sous le règne de Louis XIV. Les petites bêtes étaient attelées à des voitures, des canons et des corbillard miniatures.

L'art français du dressage de puces atteignit son apogée vers 1830, lorsqu'un dresseur présenta son orchestre de puces jouant avec des instruments à leur mesure *(l'histoire n'a pas retenu quelles étaient leurs compositions favorites)*.

On raconte que d'autres se battaient en duel ou dansaient la valse. De célèbres batailles militaires auraient même été reconstituées, les puces étant revêtues des uniformes de rigueur.

2. Avec une population d'environ 750 habitants et une superficie de 0,44 km2, la Cité du Vatican a le privilège d'être le plus petit État du monde. Créé par les accords de Latran conclus en 1929 avec le gouvernement italien, l'État du Pape, bien que minuscule, abrite une collection de trésors artistiques parmi les plus riches du monde. Après le Vatican, le plus petit pays du monde est la république de Nauru, en Polynésie, où vivent environ 8 000 personnes.

3. Une étude réalisée il y a quelques années a permis d'évaluer à 24% le pourcentage des Canadiens de souche fonctionnellement analphabètes (28% au Québec). Selon une déclaration officielle (mars 1988) du Conseil des ministres de l'Éducation, «près du quart des plus de 18 ans n'ont pas reçu l'instruction suffisante pour répondre aux besoins d'une société industrielle dotée des techniques de pointe».

4. En intitulant son oeuvre The Longest Most Meaningless Movie in the World, le réalisateur Vincent Patouillard avait au moins le mérite de l'honnêteté, puisque cette production cinématographique exceptionnelle ne durait pas moins de 48 heures. Malgré une version abrégée de 90 minutes, le film ne fut jamais commercialisé.

Autres films un peu longuets: The Loves of Ondine, d'Andy Warhol (24 heures), la Condition humaine, résumée par le réalisateur japonais Masaki Kobayashi en 8h 50 mn (moins 2 entractes de 20 minutes chacun), et Heimat, film allemand de 15h40 mn.

Compilé par
Laurent GIMENEZ

RECETTES

Le saumon en conserve

Le saumon en conserve a l'avantage à être toujours disponible et se s'apprêter élégamment plutôt très facilement.



Le saumon: un vieil ami toujours prêt.

Saumon et avocat en aspic apéritif

2 sachets gélatine sans saveur
2 c. à soupe (25 mL) sucre
1 tasse (250 mL) eau bouillante
3 c. à soupe (50 mL) jus de limette fraîche
1 c. à soupe (15 mL) oignon râpé
1/2 c. à thé (2 mL) sel
filet de Tabasco
pincée de poivre de cayenne
1 c. à thé (5 mL) raifort
2 boîtes (7 1/2 oz/213 g) saumon
1/2 tasse (125 mL) mayonnaise
1/4 tasse (50 mL) poivron vert haché fin
1/4 (50 mL) céleri haché fin
1/3 tasse (75 mL) olives noires dénoyautées et tranchées

Égoutter et émietter le saumon; mettre de côté.

Verser la gélatine et le sucre dans un bol à mélanger. Arroser avec l'eau chaude, remuant sans arrêter jusqu'à ce que la gélatine soit dissoute.

Ajouter jus de limette, oignon, sel, Tabasco, cayenne et raifort, et faire refroidir pour obtenir une consistance sirupeuse. Incorporer saumon, mayonnaise, poivron vert, célerie et olives à la gélatine froide.

Verser dans un moule en anneau graissé, contenance de 1 1/2 pinte (1.5 litre). Laisser au froid 4 heures ou toute la nuit.

Glaçage à l'avocat

1 gros avocat mûr, épluché, dénoyauté et réduit en purée
1 c. à soupe (15 mL) jus de limette
1/2 tasse (125 mL) crème aigre
1/2 c. à thé (2 mL) sel

Bien mélanger ensemble les divers ingrédients et mettre le tout au froid. Au moment de servir, démouler le saumon et le badigeonner du glaçage à l'avocat, ou verser le glaçage au centre de l'aspic.

Rendement: 8 - 10 portions d'environ 225 calories chaque.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Renald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 233-8920

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
Tél. 284-6897

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

BRUNET Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233·7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉES

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
Comptables agréés et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS Lucien Guenette, C.A.; Arthur Chaput, C.A.; Gilles Chaput, C.A.; André Blondeau, C.A.
ADJOINTS Raymond Desrochers, C.A.; Maurice Morissette, C.A.; Paul Prenovault, C.A.; James Doer, C.A.; Russell Paradoski, C.A.; Richard Senez, C.A.

BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134
ASSOCIÉ Charles Gagné, M.P.A.

INTERNATIONAL BDO BINDER
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

GARAGISTES





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
Luc DANDENAULT, gérant
Plus de 20 ans d'expérience
Résidence: 433-7633
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351

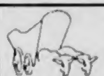
SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

ASSUREURS



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers





PIONEER LIFE ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Gilles Beaudry
Thérapie individuelle, de couple et familiale - sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295



ABONNE-TOI!

LA LIBERTÉ

Juste 5 renseignements très importants

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Un an (Manitoba) 25$ ☐ hors province 30$ ☐
Deux ans (Manitoba) 45$ ☐ hors province 60$ ☐

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4